



SM le Roi appelle les pèlerins marocains à être les dignes ambassadeurs de leur patrie et les porte-étendards de sa civilisation séculaire et de son identité

Page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9937

Samedi/Dimanche 3-4 Juin 2023

Le BAC et sa dose de stress plus ou moins intense voire paralysante

Des spécialistes nous détaillent les mesures à adopter pour ne pas se laisser déborder par l'anxiété et éviter la panique avant et pendant les épreuves



Page 5

El Hassan Lachgar : *La paix et le respect mutuel entre les nations sont les seuls moyens de parvenir à un monde juste et équitable*



Page 2

Fadi Oukili Asraoui : *Le consensus est le meilleur moyen par lequel les décideurs peuvent agir non seulement pour les jeunes, mais aussi avec eux en répondant à leurs besoins*



Page 3

El Hassan Lachguar : *La paix et le respect mutuel entre les nations sont les seuls moyens de parvenir à un monde juste et équitable*



La toute première édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, tenue trois jours durant dans la cité ocre et organisée par le Groupe socialiste – Opposition itihadié à la Chambre des représentants, en partenariat avec la Jeunesse itihadié et le Réseau «Mena-Latina», a réuni des parlementaires et des experts du monde entier dans le but d'offrir une plateforme unique aux jeunes parlementaires pour échanger des idées, partager des expériences et formuler des recommandations concrètes en vue d'un monde meilleur et plus juste.

Invité à s'exprimer sur cet événement d'envergure lors de l'émission télévisée "Invité de la rédaction" sur Medi1 TV, El Hassan Lachguar, député itihadié et coordinateur du Réseau international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, a tenu à rappeler que «l'idée de ce Forum international germait depuis quatre ans déjà, avec pour objectif de renforcer la coordination entre les forces parlementaires du monde entier». «Le Réseau Mena-Latina, créé par la Jeunesse itihadié et les Jeunes Démocrates d'Ettakatol en Tunisie, a joué un rôle clé dans l'organisation de cet événement. La participation active de l'USFP au sein de l'Internationale socialiste a également contribué à l'émergence de cette initiative», a-t-il souligné.

Pour lui, l'un des aspects les plus importants du Forum a été la diversité des sujets abordés. «Les participants ont débattu de questions cruciales telles que la paix, la sécurité, la lutte contre le terrorisme et l'extré-

misme, la migration, le développement durable, l'environnement, les énergies renouvelables, les questions de genre et d'égalité, les droits et la liberté», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «Les débats ont été organisés en plusieurs sessions thématiques, chacune animée par des experts et des parlementaires expérimentés. Chaque session a permis d'approfondir les discussions et de formuler des recommandations concrètes pour aborder les défis spécifiques liés aux thématiques en question».

«L'une des sessions les plus marquantes a porté sur la question du développement durable et de l'environnement. Les participants ont souligné l'importance de mettre en place des politiques favorables à la protection de l'environnement, à la promotion des énergies renouvelables et à la lutte contre le changement climatique», a précisé El Hassan Lachguar. «Des exemples de bonnes pratiques ont été partagés, notamment des initiatives mises en œuvre dans certains pays participants. Les parlementaires ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération internationale pour faire face aux défis environnementaux mondiaux», a-t-il poursuivi.

Un autre sujet de discussion essentiel a été la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes. «Les participants ont mis en avant l'importance d'une représentation équilibrée des femmes dans les parlements et les organes de décision, ainsi que la nécessité de lutter contre les discriminations et les violences basées sur le genre. Des exemples de politiques et de législations favorisant

grande transparence, une meilleure représentativité de tous les pays membres et une efficacité accrue dans la résolution des problèmes mondiaux. El Hassan Lachguar a dans ce sens souligné l'importance de cette réforme: «Il est temps de sortir du moule imposé par l'Occident. Nous devons respecter l'évolution de chaque Etat et travailler en collaboration pour le bien-être des populations. La paix et le respect mutuel entre les nations sont les seuls moyens de parvenir à un monde plus juste et équitable», a-t-il insisté.

«La question de l'engagement des jeunes dans la politique a également été abordée», a-t-il fait savoir. «Alors que certains estiment que les jeunes se désintéressent de la vie politique, les jeunes parlementaires ont souligné que ces derniers sont en réalité très politisés, mais qu'ils ont tendance à s'engager davantage au sein de la société civile plutôt que dans des structures politiques traditionnelles. Ils ont appelé à offrir plus d'espaces médiatiques et de tribunes pour permettre aux jeunes de s'exprimer et de convaincre d'autres de participer activement à la vie politique», a-t-il déclaré. Et de rappeler que «des jeunes parlementaires ont souligné l'importance de l'éducation, de la formation et de l'accès équitable aux opportunités pour tous les jeunes». «Ils ont appelé à investir dans l'éducation de qualité, à favoriser l'innovation et la créativité et à lutter contre les discriminations afin de permettre à chaque jeune de faire valoir son potentiel et de contribuer au développement de sa société», a-t-il déclaré.

Le député itihadié a également précisé que «des jeunes parlementaires ont conclu le Forum avec la conviction que leur génération a le pouvoir et la responsabilité de façonner un avenir meilleur pour tous. Ils ont exprimé leur détermination à travailler sans relâche pour transformer les idéaux en actions concrètes, en mobilisant les jeunes du monde entier et en construisant des alliances solides avec d'autres acteurs politiques et sociaux».

Il a, par ailleurs, souligné que «la création du Réseau international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates témoigne de l'importance de la solidarité et de la coopération entre les jeunes parlementaires partageant des valeurs socialistes et socio-démocrates». «En travaillant ensemble, ils pourront influencer positivement les politiques nationales et internationales, défendre les intérêts des jeunes et contribuer à la construction d'un monde meilleur», a-t-il conclu.

Mehdi Ouassat



Les jeunes parlementaires ont exprimé leur détermination à travailler sans relâche pour transformer les idéaux en actions concrètes, en mobilisant les jeunes du monde entier et en construisant des alliances solides avec d'autres acteurs politiques et sociaux».

l'égalité des genres ont été partagés et des stratégies ont été discutées pour promouvoir une participation plus active des femmes en politique», a affirmé le parlementaire usfpéiste.

L'autre point fort de ce Forum a été l'appel à une révision du cadre de coopération globale des Nations unies. Les jeunes parlementaires ont exprimé la nécessité de repenser les objectifs et les méthodes de travail de cette organisation internationale pour les adapter aux réalités du XXI^e siècle. Ils ont plaidé pour une plus



Fadi Oukili Asraoui : *Le consensus est le meilleur moyen par lequel les décideurs peuvent agir non seulement pour les jeunes, mais avec eux en répondant à leurs besoins*



«**D**es politiques inclusives et concertées», tel est le message émis par Fadi Oukili Asraoui, secrétaire général de la Chabiba ittihadia, dans le cadre des travaux de la première édition du Forum des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, organisé du 29 au 31 mai dernier.

Intervenant lors d'un panel consacré aux politiques publiques destinées aux jeunes, il a rappelé que la Chabiba ittihadia, depuis sa création en 1975, a constitué la première organisation politique à s'occuper des questions de la

jeunesse dans le pays. Elle a également joué un rôle décisif dans la conquête de nombreux acquis au profit de la jeunesse marocaine. Notamment ceux liés à la question de l'éducation, en défendant la consolidation d'un modèle éducatif populaire et démocratique, basé sur la qualité et la gratuité comme critères initiaux. La Chabiba a déployé également de grands efforts concernant les questions liées à la participation politique des jeunes et à leur contribution à l'élaboration de la décision publique.

A ce propos, le secrétaire général de la Chabiba ittihadia a rappelé la

lutte menée afin de permettre aux jeunes âgés de 18 ans de se porter candidats et de voter lors des échéances électorales. La Jeunesse usfpiste a aussi une longue histoire dans la lutte contre toutes les formes de violence, d'extrémisme et de haine en tant qu'organisation progressiste, moderniste et nationale, appartenant à l'école social-démocrate qui a lutté et lutte encore pour parvenir à une société socialiste croyant en l'universalité des droits de l'Homme et dans laquelle la liberté, l'égalité, la dignité et la justice sociale prévalent.

«En effet et dès la création de

notre organisation, celle-ci a procédé à un plaidoyer direct en faveur du rôle de la jeunesse dans l'élaboration des perspectives de développement et dans la réussite des mutations politiques et socio-économiques en cours dans le pays tout en prenant en considération que l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique publique solide au profit de la jeunesse sont une nécessité urgente qui demande des interventions cohérentes et coordonnées, car cette mobilisation élargira une nouvelle philosophie qui valorise l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active et entraîne un changement des mentalités et des comportements», a-t-il affirmé. Il a insisté sur l'importance d'une politique publique inclusive et appropriée pour la jeunesse. Selon lui, cette question est devenue l'une des priorités les plus importantes nécessitant actuellement un large consensus et une vision à long terme, car «le consensus est le meilleur moyen par lequel les décideurs peuvent agir non seulement pour les jeunes, mais aussi avec eux en répondant à leurs besoins», précise-t-il. Et de noter qu'il n'est pas possible de définir une politique spécialement pour les jeunes et selon un schéma Up-down. «Et c'est cela qui est apparu avec les Usfpistes du 20 février dont les revendications ont été transmises via le ministère de la Jeunesse et des Sports et qui ont été incluses dans la Stratégie nationale intégrée pour la jeunesse 2015-2030, avec comme slogan «jeunesse citoyenne, heureuse et ouverte», et axée sur l'éducation et la formation, les politiques de l'emploi,

les politiques de santé et lutte contre les fléaux sociaux, les politiques d'inclusion sociale et économique, les valeurs, la citoyenneté, l'encadrement associatif et politique et les droits humains», a-t-il souligné. Et de rappeler : «En revenant à la Constitution de 2011, nous constatons que les politiques nationales pour la jeunesse sont au cœur de ce document juridique suprême du pays, qui a reconstruit les stratégies et les politiques à partir des principes appropriés aux pactes internationaux. Et depuis, il est devenu nécessaire de mettre en œuvre une stratégie nationale intégrée offrant un cadre général et les conditions indispensables pour développer les capacités des jeunes afin qu'ils puissent participer à la vie publique. Et ce afin de remplir les conditions favorables permettant aux jeunes de bénéficier d'une éducation et d'une formation de qualité avec des opportunités d'intégration sociale et économique et jouissant d'un environnement de paix et de sécurité sociale. Tels sont les rôles et les tâches qui nous sont confiés en tant que jeunes socialistes et sociaux-démocrates du monde entier».

Dans ce sens, il a rappelé que la IXe Conférence nationale de la Chabiba ittihadia a donné des leçons d'égalité en adoptant la parité dans toutes ses structures exécutives et hiérarchiques, ainsi que l'intégration des jeunes dans diverses listes électorales lors des dernières échéances locale, régionale et nationale avant de paraphraser Karl Marx en demandant aux jeunes du monde entier de s'unir.

I.E

Des députés étrangers louent l'engagement effectif du Royaume en faveur du développement durable et de la promotion des droits de l'Homme

Des députés parlementaires étrangers ont salué l'engagement effectif du Royaume en faveur du développement durable, de la promotion des droits de l'Homme et de la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

Dans des déclarations à la MAP en marge de leur participation au premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, les parlementaires ont souligné l'importance des rôles que joue le Royaume sur les plans local, régional et international dans le plaidoyer en faveur d'une humanité équitable à tous les niveaux.

A cet égard, le député du Parti libéral colombien Andres Caye a loué l'adhésion effective du Maroc à la défense des droits de l'Homme, affichant son aspiration à construire une histoire commune entre les deux pays.

Il a mis en avant l'importance de ce forum, notamment pour les pays d'Amérique latine, pour comprendre le monde à bien des égards et trouver les moyens optimaux devant favoriser la promotion des droits de l'Homme et la consolidation de la paix.

Pour sa part, le député portugais Nelson Brito a souligné la position stratégique dont se targue le Maroc

par rapport à l'Europe, non seulement grâce à sa vision politique et géopolitique de trait d'union entre les continents européen et africain, mais aussi au vu de sa relation historique avec le continent européen.

Ces relations "privilégiées" avec l'Union européenne se sont reflétées principalement dans l'action commune visant à promouvoir le développement économique et social, partager les mêmes valeurs démocratiques et défendre les mêmes droits tels que l'égalité et la justice sociale, a-t-il fait savoir, soulignant le rôle de choix du Royaume sur le continent africain dans la mise en œuvre de l'agenda des Nations unies relatif aux

objectifs de développement durable.

Pour sa part, la parlementaire vénézuélienne Vanessa Robertazo a souligné l'importance de ce forum international qui rend compte des expériences et de la situation des différents pays dans un certain nombre de domaines, qualifiant de "remarquable" l'expérience marocaine en matière de défense des droits de l'Homme.

"Le Maroc est un pays merveilleux avec une grande diversité culturelle", s'est-elle réjouie.

La députée mexicaine Diana Barreras Samaniego a, quant à elle, mis en avant les similarités entre le Mexique et le Maroc de par leur po-

sitionnement géographique et leur proximité avec des pays de l'hémisphère nord, faisant d'eux des pays de transit, soulignant que les deux pays partagent les mêmes problématiques.

Et d'ajouter qu'il est nécessaire de mettre en place dans les pays du Sud des politiques publiques aux niveaux local, régional et étatique, afin de garantir non seulement une vie digne pour les migrants qui viennent dans les pays, mais aussi offrir à la population des pays à forte migration un accès à une sécurité économique à travers l'éducation et une intégration dans le marché de l'emploi.

SM le Roi appelle les pèlerins marocains à être les dignes ambassadeurs de leur patrie et les porte-étendards de sa civilisation séculaire et de son identité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, a appelé les pèlerins marocains à être les dignes ambassadeurs de leur patrie, et les porte-étendards de sa civilisation séculaire et de son identité, illustrée par l'attachement aux valeurs d'ouverture et de tolérance, et à s'abstenir de toute polémique et de tout motif de discorde.

Dans un message adressé, vendredi, aux pèlerins marocains devant se rendre aux Lieux Saints de l'Islam au titre de l'année 1444 H, le Souverain a également exhorté les pèlerins marocains à être "les dignes représentants de votre religion lors de ce rendez-vous sublime, en affichant une attitude et une conduite marquées du sceau de la fraternité musulmane et de la modération, et imperméables à tout extrémisme, à tout excès, à toute velléité de discorde ou de division".

SM le Roi, Amir Al Mouminine, a, aussi, invité les pèlerins à faire preuve de piété, "tant il est vrai que c'est le meilleur viatique dont on puisse se doter pour effectuer cette pérégrination porteuse de nombreux bienfaits".

"Montrez aussi une moralité exemplaire lors de ce rassemblement grandiose où les musulmans sont tenus de garder à l'esprit deux vérités fondamentales et complémentaires : leur proclamation de la foi en l'unicité de Dieu le Très-Haut et leur volonté d'illustrer leur unité et leur adhésion unanime à la Loi inébranlable de Dieu", a affirmé SM le Roi dans ce mes-

sage, dont lecture a été donnée par le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, à l'occasion du départ du premier contingent des pèlerins de l'aéroport de Rabat-Salé.

Et le Souverain de souligner qu'"en Islam, le dogme du pèlerinage symbolise, en effet, l'égalité des fidèles qui, à l'occasion du Hajj, se retrouvent rassemblés en un seul lieu : La Kaaba Sacrée, Mina et Arafat, portant la même étoffe emblématique de l'Ihram (l'entrée solennelle dans l'univers sacré du Hajj) et se confondant les uns avec les autres sans aucune distinction de titre ou de statut".

SM le Roi a, en outre, rappelé aux pèlerins que leur séjour dans les Lieux Saints leur commande la plus grande discipline et l'observance la plus sincère des obligations et des règles canoniques du pèlerinage.

"A cet égard, il ne fait aucun doute pour Nous que vous vous êtes préparés comme il se doit à cette entreprise spirituelle en vous imprégnant des enseignements dispensés par nos honorables oulémas, hommes et femmes, sous l'égide du ministère des Habous et des Affaires islamiques, et avec l'engagement de Notre ministre des Habous", a souligné Amir Al-Mouminine.

SM le Roi a, de même, exhorté les pèlerins marocains à consacrer tout leur temps, où qu'ils soient, à l'invocation de Dieu et à l'imploration de Son pardon, à s'employer également à multiplier les actes de dévotion pour entrer dans les bonnes grâces du Seigneur, à faire preuve d'éleva-

tion morale pour transcender toutes sortes de trivialités et à s'abstenir de tout antagonisme susceptible de les incliner à un comportement transgressif.

"En outre, veillez, bénis pèlerins, à accomplir les rites du pèlerinage en vous conformant aux préceptes de votre religion et en élevant des prières sincères au Tout-Puissant. C'est ainsi que vous atteindrez l'objectif ultime pour lequel le Hajj a été institué : l'accès au Pardon divin et l'obtention de la plus généreuse des récompenses, objet d'une promesse faite par Dieu à Ses fidèles en pèlerinage et annoncés dans le Hadith de Notre Prophète et Aïeul, prière et salut sur lui", a écrit le Souverain.

SM le Roi, Amir Al-Mouminine, a invité les pèlerins à se conformer strictement aux mesures organisationnelles adoptées par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie Saoudite frère, qui ont veillé à assurer aux hôtes du Seigneur les conditions idéales de quiétude, "de sorte que la saison du pèlerinage puisse se dérouler dans un climat empreint de réactivité, de discipline, de paix et de sécurité, conformément aux hautes directives de Notre très cher et bienveillant Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite frère. Puisse Dieu lui accorder bonne santé et longue vie, et le combler en la personne de Son Altesse Royale, Notre très cher et auguste Frère, le prince héritier Mohammed Ben Salmane, vice-président du Conseil des ministres, que Dieu le

garde, lui accorde longue vie et guide ses pas".

Le Souverain a tenu, à cette occasion, à exprimer Sa profonde considération et à saluer vivement les relations fraternelles qui lient les deux Royaumes et les deux peuples frères.

SM le Roi a appelé les pèlerins marocains à ne pas oublier d'élever "les plus ardentes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et celle de votre patrie, en implorant le Très-Haut de Nous accorder assistance et de couronner de succès toutes Nos initiatives de développement ainsi que Nos actions soutenues en faveur de la sauvegarde de la souveraineté et de l'unité de notre cher pays, le Maroc et pour que celui-ci demeure pionnier dans la concrétisation des ambitions de Nos citoyens qui aspirent à la dignité et pour qu'il apporte un soutien indéfectible à nos frères des pays islamiques et africains sur la voie du progrès, de l'unité et de la prospérité.

"Priez aussi pour qu'Il Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan ainsi que l'ensemble de Notre illustre Famille Royale, et qu'Il couvre de Son infinie miséricorde Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu les rétribue amplement et de fort belle manière pour les œuvres louables qu'Il ont accomplies pour la libération du Maroc, l'édification de son Etat et la sauvegarde de son unité", a souligné le Souverain.

Le BAC et sa dose de stress plus ou moins intense voire paralysante

Des spécialistes nous détaillent les mesures à adopter pour ne pas se laisser déborder par l'anxiété et éviter la panique avant et pendant les épreuves



Qu'a y est, le jour J approche. Mardi, sera donné le coup d'envoi de la session 2023 du baccalauréat. Pour les 426.000 candidats au titre de l'année en cours, ce sera le moment de briller et d'obtenir ce diplôme si cher à leurs parents, et accessoirement le sésame pour des études supérieures. De quoi faire peser une sacrée pression sur leurs jeunes épaules. Si nombre d'entre eux sont nerveux ou fatalistes, d'autres sentent déjà le stress monter, l'angoisse de se planter, la peur de bloquer devant sa copie. Boule dans le ventre, palpitations, bouffées de chaleur : la panique peut être modérée ou intense, allant du simple stress à la paralysie totale...

L'état de panique correspond en général à un mélange d'anxiété sociale (la crainte du regard d'autrui, avec la peur de perdre ses moyens et d'être ridiculisé) et d'anxiété de performance (la peur d'échouer). Il peut s'exprimer par tous les degrés du stress, léger et même stimulant chez les moins sensibles ou plus fort, voire paralysant, sur le moment chez les plus fragiles. Car, pour le spécialiste Antoine Pelissolo, un examen est un événement suffisamment déstabilisant pour que des jeunes que l'on ne considérerait pas comme anxieux ou qui parvenaient à prendre sur eux jusque-là développent soudainement des symptômes parfois invalidants – à la grande surprise de leurs parents.

Cette anxiété s'installe parfois bien avant la date de l'examen. Mais, le plus souvent, elle survient dans les heures précédant l'épreuve, avec une peur croissante et des signes de tension nerveuse. Comme le trac banal, ces signes restent habituellement supportables et s'atténuent assez rapidement une fois l'action engagée. Ils deviennent problématiques quand ils sont très intenses et persistants, et peuvent ainsi perturber la prestation du fait des conséquences physiques (tremblements, bégaiement, douleurs, etc.) ou intellectuelles (incapacité à se concentrer et à retrouver ses idées) de ce trouble émotionnel.

Selon Antoine Pelissolo, la gêne s'accroît

quand l'anxiété apparaît plusieurs jours avant l'épreuve, voire plus, avec des angoisses récurrentes, des somatisations diverses, des insomnies et des troubles de l'attention perturbant les révisions et le repos pourtant essentiels à cette période. Le principal risque lié à cette anxiété des examens est l'éventualité d'un renoncement, quelques jours avant ou sur le moment même, du fait de l'intensité de la peur et de son caractère insupportable qui s'accompagne de la certitude (erronée) d'un échec assuré.

Comment éviter tout cela? La meilleure solution est d'effectuer une préparation spécifique un peu à l'avance. Il s'agit surtout d'apprendre à gérer son stress et son anxiété, et, pour cela, des exercices de relaxation, de méditation et de préparation mentale peuvent être très efficaces, avec des outils à utiliser seul ou en consultant un thérapeute pratiquant notamment les thérapies comportementales et cognitives.

Pour Mohamed Maouni, coach mental, «il est primordial de prendre des mesures pour bien gérer le stress et les émotions qui peuvent surgir le jour de l'examen». «Tout d'abord, le sommeil ne doit absolument pas être négligé. Maintenir un rythme de vie régulier pendant les révisions est crucial. Bien souvent, les étudiants ont tendance à réduire leur temps de sommeil, mais il est important de comprendre que le cerveau a besoin de repos. Dormir correctement est un moyen efficace d'éloigner le stress», explique-t-il. «Pendant le sommeil, toutes les informations de la journée sont traitées et organisées, c'est pourquoi il est essentiel de dormir entre 7 et 8 heures chaque nuit. Réduire le temps de sommeil met le cerveau dans un état d'excitation avancé et peut avoir des conséquences néfastes sur les performances», estime notre interlocuteur.

«Ensuite, il est important de privilégier le contact social. Pendant les révisions, les élèves ont souvent tendance à s'isoler. Toutefois, ce n'est pas la meilleure approche. Avoir une présence et un soutien social est crucial pour se dé-

tendre et se sentir soutenu. Réserver du temps pour réviser avec un groupe d'amis peut être rassurant. Même les étudiants les plus introvertis doivent garder à l'esprit l'importance de la socialisation lors de moments de stress», affirme le spécialiste tout en soulignant qu'il ne faut pas oublier de faire des pauses. «Il est préférable d'éviter de faire de gros efforts en début de course pour finir épuisé à la fin. Certains étudiants optent pour des sessions de révision intensives dans les dernières semaines, mais il est crucial de savoir se détacher de ces moments d'effort intense», précise Mohamed Maouni.

Selon lui, avoir une bonne routine est également important. «Il est essentiel de conserver ses habitudes matinales et ses rituels quotidiens pour se mettre en marche. Une base de routine permet de ne pas se disperser et de rester concentré. Même si vous n'avez pas faim le matin de l'épreuve, il est conseillé de prendre

tout de même un en-cas. Certaines personnes n'ont pas d'appétit à cause du stress, mais il est essentiel de s'alimenter correctement pendant la période de préparation mais également lors du jour J», conseille le spécialiste. Et d'ajouter : «De plus, il est recommandé de se lever à l'heure et d'éviter d'ajouter du stress supplémentaire en arrivant en retard. Il serait même préférable d'arriver en avance, avec un quart d'heure de marge pour plus de tranquillité».

De son côté, la psychologue Sara Badr Charkouï affirme que «la respiration joue également un rôle crucial dans la gestion du stress». «Que ce soit avant, pendant ou après l'examen, les exercices de respiration peuvent aider à chasser le stress. Je recommande particulièrement la technique de la respiration abdominale. Il s'agit de gonfler le ventre à l'inspiration et de le vider à l'expiration, de manière douce et régulière, jusqu'à ce qu'il se creuse. Répétez cet exercice quatre ou cinq fois pour relâcher les tensions musculaires», suggère-t-elle. «La cohérence cardiaque est une autre technique recommandée. Elle consiste à inspirer pendant 5 secondes et expirer pendant 5 secondes, 5 minutes durant. Cet exercice permet de réduire le taux de cortisol, l'hormone du stress», nous explique-t-elle.

Enfin, il est essentiel de maintenir une attitude positive. Il ne faut pas laisser les pensées négatives prendre le dessus. «Les pensées catastrophiques sont souvent liées au stress et ne sont que le fruit de l'imagination. Il est important de relativiser et d'avoir des pensées rationnelles et objectives. Il est également essentiel de se concentrer sur autre chose, de se raccrocher à des souvenirs heureux et de chasser les pensées négatives. Il faut essayer de se déconnecter de l'enjeu du baccalauréat. Adoptez l'attitude d'un sportif qui se concentre sur sa préparation physique et mentale», recommande la spécialiste.

En suivant ces conseils, les élèves pourront mieux gérer le stress et les émotions pendant l'examen du baccalauréat. Il faut cependant se rappeler qu'il est normal de ressentir du stress, mais il est important de ne pas le laisser prendre le contrôle. Faire confiance à sa préparation, prendre soin de soi et garder une attitude positive sont les principales clés de la réussite. Bonne chance à tous les élèves!

Mehdi Ouassat

Baccalauréat : Numérisation du diplôme à compter de la session 2023

Le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports a annoncé, jeudi, l'introduction d'une nouvelle technologie numérique pour produire et gérer les certificats du baccalauréat et les relevés de notes des bacheliers, à compter de la session 2023.

Cette opération vise à renforcer la protection du diplôme du baccalauréat et des bulletins de notes contre la falsification, tout en réduisant les délais entre l'annonce des résultats des examens et la remise des diplômes aux bacheliers, ainsi qu'à fournir un ensemble de services numériques d'accompagnement pour une utilisation sécurisée du certificat, indique le ministère dans un communiqué.

La même source précise que des éléments technologiques interactifs seront intégrés sur le support papier du diplôme afin de fournir plusieurs services numériques sécurisant l'accès à travers divers supports électroniques tels que les téléphones portables, les ordinateurs et les tablettes, en plus de la possibilité de vérification en temps réel de l'authenticité du certificat et de sa conformité avec les procès-verbaux des délibérations des examens du baccalauréat.

Les mêmes techniques seront adoptées pour imprimer et numériser les relevés de notes, ajoute le communiqué, soulignant que la numérisation du baccalauréat permettra également de fournir les services numériques y afférents tels que les bases de données et l'archive numérique.

ONU: Le Maroc élu à l'unanimité vice-président de la 78^{ème} session de l'Assemblée générale



Le Maroc a été élu, en la personne de l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des Nations unies, Omar Hilale, jeudi, à l'unanimité des 193 Etats membres, vice-président de la 78^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU. Le Maroc occupera cette fonction hautement importante au nom du continent africain de septembre 2023 à septembre 2024.

L'Assemblée générale a également élu le représentant permanent de Trinité-et-Tobago auprès de l'ONU, Dennis Francis, président de la 78^{ème} session, ainsi que les autres vice-présidents, représentant les cinq régions des Nations unies.

L'élection du Maroc à la vice-présidence de l'Assemblée générale reflète le rôle actif du Royaume au sein de l'organisation internationale, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

En effet, le Maroc est un pays responsable et engagé dans la mise en œuvre des piliers des Nations unies: la paix et la sécurité internationales, le développement et les droits de l'Homme. Le Royaume œuvre notamment dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix, de la

lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le discours de haine, et de la promotion de la gouvernance internationale, des droits de l'Homme et de la parité des genres.

Cette élection est également une consécration internationale de la contribution substantielle et constructive du Maroc aussi bien aux Nations unies qu'au sein des fora internationaux.

La semaine de haut niveau de la 78^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU, dont le thème sera annoncé incessamment, sera marquée par l'organisation de plusieurs grands événements au sein de l'organisation multilatérale. Il s'agit notamment de la Réunion de haut niveau sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, dont l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc, co-facilite la déclaration politique qui sera adoptée à cette occasion par les chefs d'Etat et de gouvernement. D'autres réunions de haut niveau sont également prévues durant ladite semaine dont le Sommet sur les objectifs de développement durable, le dialogue de haut niveau sur le financement du développement; le Sommet sur l'ambition climatique, la réunion ministérielle préparatoire pour le Sommet de l'avenir, la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle et la réunion de haut niveau sur la tuberculose.

Sahara: Le Chili, l'Indonésie, le Congo et Cuba réaffirment leur soutien au processus politique onusien

Le Chili, l'Indonésie, le Congo et Cuba ont réitéré, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU, leur position en soutien au processus politique des Nations unies visant à parvenir à une solution politique, juste et durable au différend régional sur le Sahara marocain.

S'exprimant lors du Séminaire régional du C24 pour le Pacifique tenu du 24 au 26 mai à Bali, le représentant du Chili a souligné que la question du Sahara marocain "doit être résolue par des moyens pacifiques, principalement par les différents mécanismes établis dans la Charte des Nations unies et conformément au droit international, afin de parvenir à une solution juste et durable, conformément aux diverses résolutions pertinentes de cette organisation, y compris celles émanant du Conseil de sécurité".

Il a, dans ce cadre, mis en exergue les efforts déployés par le Maroc en vue d'aboutir à une solution politique durable et de compromis au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

De son côté, le représentant de l'Indonésie a exprimé le soutien de son pays aux efforts du Secrétaire général de l'ONU visant à faire avancer le processus politique vers une solution juste, durable et mutuellement acceptable.

Il a également salué le travail accompli par l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, y compris les visites qu'il a effectuées dans la région en 2022, tout en soutenant les appels du Conseil de sécurité pour une solution réaliste, pragmatique et durable à ce conflit régional.

Pour sa part, le représentant du Congo a renouvelé l'appui de son pays à l'action des Nations unies pour promouvoir une solution politique à ce différend régional, soulignant l'importance que les parties continuent de s'investir davantage afin de parvenir à une solution politique juste et durable, le but étant de mettre fin définitivement à ce conflit artificiel.

Le représentant de Cuba, lui, a plaidé pour une solution politique acceptable entre les parties.

Signature à Brasilia d'un mémorandum d'entente entre le CREMS et l'Ecole supérieure de défense du Brésil

Un mémorandum d'entente entre le Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur (CREMS) et l'Ecole supérieure de défense (ESD) du Brésil a été signé, jeudi à Brasilia, établissant le cadre général de coopération dans le domaine de l'enseignement militaire supérieur entre les deux parties.

L'accord, signé côté brésilien par le commandant de l'ESD, le brigadier-major de l'air Valdir Eduardo Tuckumantel Codinhoto et, côté marocain, par l'ambassadeur du Maroc à Brasilia, Nabil Adghoghi, vise dans la pratique à promouvoir l'échange d'officiers cadres, enseignants universitaires et stagiaires, la participation aux exercices opérationnels simulés, l'échange de connaissances académiques et visites et la co-organisation ou participation aux activités scientifiques.

Scellé quelques jours après l'adoption par le Parlement brésilien d'un accord-cadre de coopération dans le domaine de défense entre les deux pays, ce mémorandum d'entente encadre aussi la diffusion de publications conjointes.

Dans une allocution de circonstance, M. Valdir Codinhoto a souligné la portée stratégique de ce mémorandum d'entente, expliquant que "la politique de défense nationale du Brésil appréhende l'océan At-

lantique et la côte ouest de l'Afrique comme zones prioritaires. Dans cette optique, le Brésil et le Maroc sont les propriétaires légitimes de la majeure partie des côtes atlantiques, sur leurs continents respectifs".

"L'Atlantique sud avec son immensité et son incroyable valeur naturelle et stratégique, bien qu'il sépare nos deux pays de plus de 4500 km, nous unit en tant que nations qui représentent les rives de cette immense mer", a-t-il noté.

Selon le commandant de la prestigieuse institution brésilienne, "cela nous amène à considérer le Maroc comme un partenaire naturel et stratégique, dans la recherche d'une identité commune visant la construction et l'entretien d'un espace de coopération, de développement, de stabilité et de paix, où les gains sont mutuels".

Il a rappelé que la signature de ce mémorandum d'entente est le couronnement d'un processus entamé le 13 juin 2019, avec la convention signée entre les deux pays dans le domaine de la défense, qui a également abouti à l'adoption le 23 mai dernier de l'accord-cadre de coopération dans le domaine de défense.

"En plus d'un commerce bilatéral rentable, axé sur l'agro-industrie, qui fait que nous soyons des nations pertinentes et avec une importance croissante dans la sécurité alimentaire régionale et mondiale, nous

sommes aussi des puissances militaires", a expliqué le haut gradé brésilien.

Et de faire observer que "nous sommes des nations modérées, politiquement et diplomatiquement actives et avec un fort développement, qui nous consolide comme des protagonistes régionaux. Cela, en plus d'autres facteurs, impose une approche, notamment dans la dimension académique, menée à travers nos instituts d'études de haute défense".

Pour lui, "l'échange de connaissances, d'études et de recherches et la construction d'une compréhension sur l'espace seront certainement la base solide de son bon usage, à l'abri de l'insécurité des puissances extérieures, de la criminalité transnationale, du terrorisme et de la piraterie".

Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc au Brésil, Nabil Adghoghi, a indiqué que "le Maroc et le Brésil ont construit ces dernières années un partenariat stratégique multiforme, l'acte le plus récent dans cette dynamique étant l'approbation par le Sénat brésilien de l'Accord Maroc-Brazil en matière de défense".

Il a souligné que "la coopération entre le CREMS et le Brésil n'est pas récente. En mai 2017, une délégation du Collège Royal s'était rendue au Brésil et les 70 membres de la délégation étaient présents à l'état-major interarmées (EMCFA), à des conférences

sur l'industrie de la défense au Brésil et sur les projets stratégiques" des armées, entre autres activités.

Le diplomate marocain a relevé que le CREMS est "une institution très importante et active au Maroc qui est chargée notamment de la formation militaire supérieure des officiers des FAR des quatre composantes (Terre, Air, Marine et Gendarmerie Royale), mettant en avant les principales évolutions de cette institution militaire.

Par ailleurs, il a précisé que le CREMS entretient un réseau de partenariats et des échanges avec des structures militaires similaires : comme le Collège de défense de l'Atlantique Sud, l'Ecole de guerre de Paris, l'Ecole des opérations de paix au Mali et l'Institut de défense du Sénégal.

"Le Maroc et le Brésil disposent des façades maritimes les plus étendues de l'Atlantique Sud. Le Maroc et le Brésil, à travers le CREMS et l'ESD, peuvent entamer un processus de réflexion prospective sur les enjeux de sécurité régionale dans l'Atlantique Sud. L'objectif est de faire un diagnostic objectif des menaces asymétriques à croissance rapide dans cet espace, comme la piraterie maritime, le trafic de drogue, le crime organisé, la pêche illégale, la pollution des espaces marins, la dégradation des écosystèmes côtiers, entre autres", a conclu M. Adghoghi.

“Parlement et droits de l’Homme” en tournée européenne



La version française du livre « Parlement et droits de l’Homme » a fait l’objet d’une grande tournée européenne. Ces différentes rencontres ont suscité un grand intérêt de la part du public, notamment les Marocains du monde, car ayant trait aux questions qui touchent l’évolution des droits de l’Homme au Maroc avec ses avancées et ses contraintes, la participation politique des MRE, l’universalité des droits de l’Homme et le respect des spécificités culturelles, la nouvelle politique d’immigration et d’asile du Royaume, les réformes juridiques visant la consolidation de l’égalité homme-femme, no-

tamment celles concernant le Code de la famille et le rôle attribué au CNDH...

La problématique soulevée par cet ouvrage n’est pas facile d’autant qu’elle touche un sujet très sensible, à savoir la question des droits de l’Homme au Maroc et son articulation avec l’institution législative. Une autre difficulté se pose aussi : celle de l’image du Parlement au Maroc qui n’a pas bonne presse.

L’ouvrage d’Abderrazak El Hanouchi traite d’un sujet très sérieux qui évalue le développement du processus démocratique au Maroc au sein d’une institution constitutionnelle souffrant

d’un déficit d’image.

Le Maroc a parcouru un chemin extraordinaire dans le domaine des droits de l’Homme surtout avec le travail accompli par l’Instance Équité et Réconciliation (2004-2006) et toutes les institutions publiques ou de la société civile. En plus, l’Etat marocain a ratifié la quasi-totalité des traités et conventions sur les questions des droits de l’Homme, reste toutefois l’harmonisation de l’arsenal juridique national, qui prend du retard à cause de questions d’ordre politique.

L’auteur a abordé ce thème en connaissance de cause vu son parcours professionnel en tant que cadre au Par-

lement et directeur du cabinet du président du Conseil national des droits de l’Homme Driss El Yazami (2011-2018) à qui il a dédié cet ouvrage. En plus de son parcours comme militant dans la société civile marocaine depuis les années quatre-vingts et en tant que journaliste.

Ce livre est un plaidoyer sur les questions des droits de l’Homme et le rôle que peut jouer l’institution législative.

L’ouvrage analyse le bilan des deux Chambres du Parlement marocain lié aux droits de l’Homme durant la dixième législature (2016-2021). Les deux premiers chapitres de l’ouvrage rappellent les principales dispositions du système international des droits de l’Homme et le référentiel de l’intervention des Parlements en matière de droits humains, une implication relativement récente qui a pu se développer grâce, notamment, aux efforts du Haut-commissariat aux droits de l’Homme (HCDH) et de l’Union interparlementaire (UIP). Le livre examine également la mise en place des Principes de Belgrade dans la pratique parlementaire marocaine.

L’auteur a été un témoin de premier plan dans la signature d’un mémorandum entre les deux Chambres du Parlement et le Conseil national des droits de l’Homme (CNDH) le 10 décembre 2014.

Il a analysé l’action de l’institution législative en matière de suivi de la pratique conventionnelle du Maroc, de propositions et projets de loi dans le domaine des droits de l’Homme (plus de 52 textes de lois), en plus des questions

écrites et orales liées aux droits humains adressées au gouvernement dont le nombre s’élève à plus de 7000 durant la période 2016-2021.

L’action internationale du Parlement dans ce domaine est aussi évoquée à plusieurs reprises, citant à titre illustratif la relation avec l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe (APCE), qui a octroyé au Maroc le statut de partenaire pour la démocratie, ainsi que la participation aux grands événements accueillis par le Royaume, à l’instar du Forum mondial des droits de l’Homme (2014).

Le livre s’achève par quelques recommandations de l’auteur dont la création au sein de chaque Chambre d’une Commission des droits de l’Homme conformément aux recommandations conjointes du Haut-Commissariat aux droits de l’Homme et de l’Union interparlementaire (UIP), le renforcement des partenariats avec les instances constitutionnelles et la mobilisation de leurs compétences pour l’évaluation des politiques publiques, la mise en œuvre des recommandations de l’Instance Équité et Réconciliation, l’interaction avec les instances des Nations unies et l’institutionnalisation des liens avec la société civile, etc.

Pour rappel, le livre « Le Parlement et les droits de l’Homme : référentiels et pratiques », a été publié dans sa version originale en arabe en mars 2022 et dans sa version française en mars 2023, réalisé par Faysa Boumdine et révisé par Jalal El Hakmaoui et bientôt apparaitront les versions anglaise et espagnole de ce livre.

Strasbourg : Youssef Lahlah

Suite à son licenciement abusif par la chaîne Al Jazeera

Le SNPM exprime sa solidarité absolue avec le journaliste Abdessamad Nasser

Le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM) a exprimé, jeudi, sa solidarité absolue et inconditionnelle avec le journaliste Abdessamad Nasser, suite à son licenciement abusif par la chaîne Al Jazeera.

Dans un communiqué, le SNPM a expliqué que la décision unilatérale d’Al Jazeera de mettre fin au contrat du confrère Abdessamad Nasser, ce qui signifie son licenciement abusif, après qu’il eut publié un tweet, dans un espace qui ne concerne aucunement le média pour lequel il travaille, "nuît à la crédibilité de la chaîne et vide de tout sens ses slogans en matière de liberté d’expression, de publication, d’indépendance des journalistes et de défense de leur dignité, les tournant, ce faisant, en devises creuses".

Le Syndicat a indiqué "s’être empressé de mener les investigations nécessaires autour de cette décision surprenante prise hâtivement par la direction de la chaîne Al Jazeera", notant qu’il s’est avéré qu’après qu’Abdessamad Nasser eut diffusé un tweet dans lequel il défend l’honneur de la femme marocaine, suite aux injures dont elle fait l’objet de la part des médias officiels algériens, qui ont accusé l’Etat marocain d’exploiter l’honneur et la dignité de la femme marocaine, le directeur de l’information d’Al Jazeera l’a sommé de supprimer le tweet.

Le confrère Abdessamad a rejeté cette injonction, estimant que cela relève de la liberté d’expression en dehors du cadre de la chaîne,

rapporte le communiqué.

Par la suite, poursuit le SNPM, le directeur général de la chaîne a convoqué M. Nasser dans son bureau pour lui demander de retirer le tweet ou au moins de le modifier afin qu’il ne soit pas interprété comme une atteinte à l’Etat algérien. Le DG d’Al Jazeera a fait comprendre à M. Nasser qu’en cas de refus, il serait obligé de prendre des mesures administratives dissuasives, poursuit la même source, ajoutant que le confrère Nasser a refusé d’obtempérer et a continué à faire valoir que le tweet en question relevait de la pratique de la liberté d’expression dans un espace qui ne concerne rien Al Jazeera.

Peu de temps après cette rencontre, la direction de la chaîne a annoncé avoir mis fin au contrat du confrère Abdessamad Nasser de manière unilatérale, précise le SNPM, ce qui signifie qu’il s’agit d’un licenciement abusif à l’encontre d’un confrère qui a exercé son droit naturel d’exprimer son opinion à l’extérieur du média pour lequel il travaille.

Le Syndicat rappelle que certains journalistes travaillant pour la même chaîne et dans des chaînes sportives qui en relèvent n’ont épargné, à maintes reprises, aucun effort pour proférer des calomnies à l’égard du Maroc et de ses institutions, notant que la direction de la chaîne n’a pas remué le petit doigt malgré les grosses polémiques qui s’en étaient suivies.

Ce qui veut dire, affirme le SNPM, et à la



lumière de la décision abusive à l’encontre du confrère Abdessamad Nasser, que ces agissements irresponsables avaient la bénédiction de la direction.

Le Syndicat explique avoir conclu qu’il existe "un lobby algérien à l’intérieur et à l’extérieur de la chaîne, qui guide ces jeux sordides", ajoutant avoir confirmé l’existence d’interventions et de pressions de la part de l’ambassade algérienne à Doha pour imposer une ligne hostile aux intérêts du Maroc à l’intérieur de la chaîne et dans

ses contenus médiatiques.

Suite à cette décision abusive, le Syndicat a annoncé qu’il compte déposer une note de protestation auprès de la direction d’Al Jazeera, et au Centre de liberté de la presse en relevant, outre des correspondances à la Fédération internationale des journalistes et l’Union générale des journalistes arabes. Le SNPM entend également organiser prochainement un sit-in de protestation devant le bureau d’Al Jazeera à Rabat.



A Khartoum, artillerie lourde et renforts de troupe



L'artillerie continue de faire trembler Khartoum vendredi malgré les sanctions américaines contre l'armée et les paramilitaires, qui semblent préparer une escalade dans leur lutte pour le pouvoir.

Les bombardements de l'artillerie se sont poursuivis toute la nuit aux abords de la télévision d'Etat, ont rapporté des habitants à l'AFP.

Après sept semaines de guerre entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo ayant fait plus de 1.800 morts et plus d'un million et demi de déplacés et réfugiés, Washington a haussé le ton.

La Maison Blanche a annoncé des sanctions à l'encontre de quatre entreprises: deux groupes d'armement de l'armée et

deux sociétés, dont l'une opérant dans les mines d'or du Soudan, tenues par le général Daglo et deux de ses frères.

Selon une étude de 2019, ces deux groupes ont transféré des millions de dollars aux FSR depuis et vers des comptes en dirhams aux Emirats arabes unis.

Quelques heures après l'annonce des sanctions, l'armée a annoncé l'arrivée à Khartoum de nouvelles troupes en provenance d'autres Etats du Soudan.

"L'armée devrait lancer prochainement une offensive massive, c'est pour cela qu'elle s'est retirée" des négociations en Arabie saoudite pour un cessez-le-feu temporaire, décrypte sur Twitter la chercheuse Kholood Khair.

L'isolement diplomatique, martèlent depuis des années diplomates et experts, n'est pas une réelle menace pour les deux géné-

raux en guerre.

Le général Daglo passe pour l'un des hommes les plus riches du Soudan --troisième producteur d'or d'Afrique-- et peut facilement forger des allégeances, et le général Burhane, comme tous ses pairs dans l'armée, a développé sous l'embargo des stratégies pour contourner les sanctions internationales.

Aujourd'hui, "l'armée veut enregistrer des gains militaires pour être dans une meilleure position en cas de reprise des négociations", assure Kholood Khair.

Depuis près d'un mois, les deux belligérants avaient accepté d'envoyer des émissaires à Jeddah, sur la mer Rouge, sous la pression des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite. Ils y ont discuté deux semaines durant pour se mettre d'accord sur un engagement de principe visant à "protéger les civils".

Puis ils ont signé deux trêves purement théoriques.

Sur le terrain, les combats continuent de faire des victimes, les pillages se poursuivent et les déplacés de plus en plus nombreux.

Mercredi, alors que l'armée sabordait les négociations à Jeddah, ses hommes déployaient des armes lourdes à Khartoum. Depuis lors, les canons n'ont cessé de tonner dans la capitale, tuant mercredi au moins 18 civils sur un marché.

En face, les FSR continuent de prendre leurs quartiers dans des hôpitaux ou des maisons de civils jetés sur les routes du pays, l'un des plus pauvres au monde et qui s'apprête à entrer dans la saison des pluies, synonyme chaque année d'épidémies de paludisme et autres maladies tropicales.

Mais cette année, les humanitaires qui avant la guerre venaient en aide à un tiers des 45 millions de Soudanais, pourraient ne pas être là.

Dix-huit d'entre eux ont été tués et aucun corridor sécurisé n'a été dégagé pour leur permettre d'apporter leur aide. Leurs cargaisons arrivées par les airs sont bloquées aux douanes. Et le personnel international se voit refuser les visas pour venir relever des employés locaux exténués ou terrés chez eux par peur des balles perdues.

Car ils sont également des cibles: "57 de leurs entrepôts et 55 de leurs bureaux ont été pillés et 115 de leurs véhicules volés", rapportent Washington et Ryad.

La situation est "catastrophique" à tous les niveaux, répète inlassablement l'ONU: trois quarts des hôpitaux ont cessé de fonctionner et le quart restant doit composer avec des réserves quasiment vides. Vingt-cinq millions de personnes ont besoin d'aide et la moitié des 350.000 réfugiés, pour beaucoup partis sans rien, se retrouvent dans des pays eux-mêmes en proie à des crises et des violences.

Les Nations Unies devaient discuter vendredi du sort de leur mission au Soudan, dont le mandat expire officiellement samedi. Le général Burhane a déjà réclamé le remplacement du chef de la mission, Volker Perthes, et la plupart de ses membres ont été évacués du pays au début de la guerre.

Désarmement nucléaire

Pour Washington, tout dépendra de la Chine

Tout engagement américain dans le désarmement nucléaire à l'avenir dépendra de la Chine, a fait savoir un haut responsable de la Maison Blanche, tout en assurant que Washington n'avait pas perdu de vue la Russie.

"Nous serions prêts à respecter les contraintes et à participer à un régime de désarmement après 2026, mais une variable clé sera la nature de nos échanges avec la Chine d'ici là", a-t-il dit, lors d'un entretien avec la presse.

Cet échange précède un discours que devait prononcer vendredi le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan, au sujet du désarmement nucléaire.

Selon le haut responsable déjà cité, qui

n'a pas souhaité être nommé, les Etats-Unis ne perdent pas de vue la Russie, qui a suspendu sa participation au traité de désarmement nucléaire New Start, le dernier accord bilatéral du genre liant les deux anciens rivaux de la Guerre froide.

Cet accord expire en 2026.

Les Etats-Unis sont "ouverts" à un dialogue "sans conditions" avec Moscou sur la question de l'armement nucléaire, a assuré la source, soulignant que les Américains cherchaient toujours à obtenir des Russes un "certain niveau de réciprocité".

Le département d'Etat américain n'en a pas moins annoncé jeudi des "contre-mesures" en réaction à la décision russe de suspendre sa participation au traité. Les Etats-Unis vont donc restreindre le partage d'informations avec la Russie sur leur

arsenal nucléaire.

Mais, en matière nucléaire comme pour tout le reste de leur activité diplomatique, les Etats-Unis sont surtout concentrés sur la Chine, qui développe rapidement son arsenal, a fait valoir le haut responsable.

"La taille de leur arsenal, la nature de leur force et d'autres évolutions de leur politique auront un impact sur notre propre posture à l'avenir", a-t-il souligné.

Ce qui aura des répercussions sur le positionnement de la Russie, lequel aura des conséquences sur celui de la France et de la Grande-Bretagne, a-t-il analysé: "tout est très connecté".

Il a assuré que l'administration Biden, tout en assumant une logique de rivalité avec la Chine, n'en avait pas moins signalé

à Pékin sa "volonté" et son "intérêt" pour des discussions concernant l'armement nucléaire.

Les relations sont très tendues entre les deux superpuissances, malgré les espoirs de "dégel" récemment émis par le président américain Joe Biden.

La Chine a par exemple décliné récemment l'invitation des Etats-Unis à une rencontre entre les ministres de la Défense des deux pays.

Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), la Chine compte un arsenal de 350 têtes nucléaires - loin derrière la Russie (4.477) et les Etats-Unis (3.708).

Mais Pékin pourrait en avoir 1.500 d'ici 2035, prédit un rapport du ministère américain de la Défense paru en novembre.

La Russie dit avoir repoussé une attaque ukrainienne

Nouvelle vague de drones sur Kiev



La Russie a dit avoir repoussé une attaque ukrainienne contre la région frontalière de Belgorod, une nouvelle vague de drones ayant frappé Kiev tôt vendredi, sans faire de victimes, selon son maire Vitali Klitschko.

"Explosions à Kiev, nouvelle vague de drones pendant une alerte aérienne dans tout le pays de 03H23 à 04H23 heure locale (00H23 à 01H23 GMT), aucune victime n'a été signalée à ce stade", a annoncé Vitali Klitschko sur Telegram.

"Cette nuit, l'ennemi a utilisé 15 missiles de croisière (type à préciser) et 18 drones d'attaque iraniens "Shahed" pour des frappes - toutes ces ci-

bles aériennes ont été détruites par nos défenseurs", a pour sa part déclaré vendredi l'armée ukrainienne dans un communiqué sur Facebook.

"Au cours de la journée écoulée, l'ennemi a lancé 12 frappes de missiles en utilisant dix missiles balistiques et de croisière de type "Iskander" sur Kiev (détruits par nos défenseurs) et deux missiles guidés anti-aériens S-300 sur Kharkiv", a-t-elle précisé.

La veille, les autorités russes avaient affirmé que les forces ukrainiennes avaient tenté d'"envahir" la région frontalière de Belgorod et procédé à des frappes nourries qui ont fait une dizaine de blessés.

Intensivement bombardée depuis

plusieurs jours, la région russe de Belgorod a été le théâtre la semaine dernière d'une spectaculaire incursion d'hommes armés en provenance d'Ukraine, qui a suscité des questions sur la solidité de la défense de la frontière russe.

"Jusqu'à deux compagnies d'infanterie motorisée renforcées par des chars", ont tenté d'"envahir le territoire russe" jeudi vers 03H00 du matin (00H00 GMT), a déclaré le ministre russe de la Défense, selon lequel "jusqu'à 70" hommes armés ont "pris part à l'attaque".

L'assaut a été précédé par le "bombardement d'installations civiles", puis "trois attaques menées par

des groupes terroristes ukrainiens ont été repoussées" par les militaires russes, épaulés par l'aviation qui a effectué 11 frappes et l'artillerie qui en a effectué 79, a-t-il poursuivi.

"Au total, plus de 50 terroristes ukrainiens, quatre véhicules de combat blindés, un véhicule lance-roquettes multiple BM-21 Grad, une camionnette ont été éliminés", a-t-il précisé dans la soirée.

Un groupe se faisant appeler le "Corps des volontaires russes", qui se dit composé de combattants russes soutenant Kiev et qui avait revendiqué un rôle dans l'incursion à Belgorod la semaine dernière, a toutefois assuré jeudi après-midi qu'il livrait des combats sur le territoire russe près de Chebekino.

Il était impossible de vérifier ces dires de manière indépendante.

Le gouverneur de la région de Belgorod, Viatcheslav Gladkov, a de son côté signalé sur Telegram que la chute d'un drone sur la ville même de Belgorod avait fait "deux blessés".

Autre localité prise pour cible selon les autorités russes, celle frontalière de Chebekino, 40.000 habitants, située à une dizaine de kilomètres de la frontière ukrainienne.

Selon M. Gladkov, des "frappes ininterrompues" ukrainiennes l'ont visé, y compris un lance-roquettes multiple Grad, très destructeur, endommageant plusieurs bâtiments et faisant douze blessés.

"Le bâtiment d'un foyer touché par les obus est en flammes, celui de l'administration (locale) a également subi des dégâts", a assuré M. Gladkov, ajoutant que cette ville n'avait plus d'électricité.

Le Kremlin a de son côté dénoncé l'absence de condamnation internationale de ces attaques.

"Toujours pas un seul mot qui cri-

tiquerait ou condamnerait le régime de Kiev pour cela", a accusé le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Selon M. Gladkov, le village de Novopetrovka, également situé dans la région de Belgorod, a lui aussi été atteint par des frappes dans lesquelles deux enseignants d'une école locale ont été blessés.

Face à cette situation, les habitants des zones bombardées fuient et sont accueillis dans des centres d'accueil provisoires.

"Le plus grand centre d'hébergement provisoire municipal se remplit progressivement, donc tous les arrivants venant de Chebekino sont envoyés de façon organisée vers d'autres centres inoccupés", a déclaré M. Gladkov.

La situation dans la région de Belgorod, soumise à ces frappes et à ces affrontements, est la plus grave décrite en Russie depuis février 2022. Et ce à un moment où l'Ukraine dit préparer depuis des mois une contre-offensive d'ampleur.

Mercredi, les autorités russes avaient déjà commencé à évacuer les enfants de zones particulièrement touchées dans cette région.

Moscou a quant à elle subi mardi une attaque de drones sans précédent, qui a fait deux blessés légers et des dégâts mineurs, selon les autorités.

Tôt vendredi, plusieurs drones ukrainiens ont été abattus par la défense aérienne russe près de Koursk, ville située à proximité de la frontière avec l'Ukraine, selon une publication du gouverneur de la région Roman Starovoyt sur Telegram, qui a demandé aux habitants de "rester calmes".

La région de Koursk a été, depuis février 2022, régulièrement bombardée par les forces ukrainiennes.

L'Opep+ se réunit à Vienne sur fond de tensions entre Moscou et Ryad

Les vieux démons de l'alliance Opep+ sont-ils de retour? Après de récents signes de discorde, la réunion dimanche des principaux producteurs mondiaux de pétrole permettra de tester la solidité de l'entente entre l'Arabie saoudite et la Russie.

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), menés par l'Arabie saoudite, et leurs dix partenaires conduits par la Russie se retrouvent à Vienne, siège du cartel.

La réunion, la deuxième physiquement depuis mars 2020, est prévue à la mi-journée.

Selon l'agence Bloomberg, ses journalistes ainsi que ceux de Reuters et du Wall Street Journal n'ont pas été conviés. Contacté par l'AFP, l'Opep s'est refusé à tout commentaire, tandis que le Financial Times évoque une décision prise à l'initiative de Ryad, sous

pression devant des cours en berne.

Début avril, plusieurs membres du groupe avaient surpris en annonçant des coupes de plus d'un million de barils par jour pour tenter de doper les prix.

Après une éphémère remontée, ils sont retombés de plus de 10%, dans un contexte de craintes de récession économique mondiale, de hausse des taux des principales banques centrales et d'une reprise de la demande en Chine plus laborieuse que prévu au sortir des restrictions anti-Covid.

Le Brent de la mer du Nord s'est même dangereusement rapproché du seuil des 70 dollars fin mai, sous lequel il n'est plus passé depuis décembre 2021.

Devant l'échec de leur stratégie, les membres de l'Opep+ vont-ils sabrer davantage encore la production?

Les analystes s'attendent pour

la plupart au maintien des quotas actuels mais Ryad et Moscou ont envoyé des signaux contradictoires.

"Difficile de prédire l'issue de la rencontre à venir devant la rhétorique incohérente" des deux poids lourds de l'Opep+, souligne pour l'AFP Tamas Varga, de PVM Energy.

D'un côté, le prince Abdelaziz ben Salmane, ministre saoudien de l'Énergie, a mis en garde les spéculateurs la semaine dernière, en marge d'un forum à Doha. "Je n'ai pas à montrer mes cartes, je ne suis pas un joueur de poker... mais je leur dirais simplement de faire attention", avait-il lancé, laissant entendre que l'alliance allait agir pour enrayer la baisse des cours.

De l'autre, le vice-Premier ministre russe chargé de l'Énergie Alexander Novak a écarté tout recalibrage de la production. "Je ne pense pas qu'il y aura de nouveaux

changements (à l'issue de la réunion ministérielle)", a-t-il déclaré au journal russe Izvestia.

De fait, la Russie fait cavalier seul: loin des engagements pris en février, elle est loin d'avoir amputé sa production des 500.000 barils par jour et se concentre sur les marchés asiatiques comme l'Inde et la Chine, selon les estimations de plusieurs analystes et cabinets.

Réticent à couper le robinet d'or noir dont elle a besoin pour financer sa coûteuse guerre en Ukraine, Moscou affaiblit ainsi la position de l'Opep+.

De quoi inciter Edward Moya, analyste chez Oanda, à prédire "la fin de la bromance" russo-saoudienne.

Il s'attend en tout cas à des débats houleux dimanche: "les Saoudiens plaideront probablement pour de nouvelles réductions, tandis que la Russie est désespérément en quête de revenus

pétroliers".

Interrogé jeudi par des journalistes, Dmitri Peskov, porte-parole de la présidence russe, a voulu calmer le jeu, qualifiant de "constructives et d'efficaces" les relations entre les deux pays.

"Il est peu probable que nous assistions à une discorde comme en 2020, le conflit ayant renforcé les liens entre les deux alliés", estime dans une note Ipek Ozkardeska, de Swissquote.

L'alliance avait en effet vacillé en mars 2020, quand la Russie avait refusé de tailler dans sa production pour soutenir des cours tirés vers l'abîme par l'épidémie de coronavirus.

Furieuse, l'Arabie saoudite avait alors inondé le marché d'or noir en portant ses exportations pétrolières à un niveau record, précipitant les cours sous les 50 dollars, une barre qu'ils avaient mis huit mois à retrouver.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 20/2023

Le **Mardi 18 juillet 2023 à 11h**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: **Fourniture des panneaux et articles de signalisation verticale pour le réseau routier de la direction provinciale de l'équipement, du transport et de la logistique de Tétouan (Province de Tétouan et préfecture de M'DIQ-Faïdja) (plan de campagne 2023).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à: 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à: **Trois mille (3.000,00) dirhams.**

L'estimation faite par le maître d'ouvrage est: **Cent dix-neuf mille quarante Dirhams et zéro centimes (119 040,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X: Signalisation et équipement de sécurité.	X2: Travaux de signalisation verticale et équipement de sécurité.	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

N° 4015/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 24/2023

Le **jeudi 20 juillet 2023 à 11h**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: **TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE SUR LE RESEAU ROUTIER REGIONAL ET PROVINCIAL RELEVANT DE LA DPTEL DE TETOUAN (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEJ).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à: 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à: **Vingt mille (20 000,00) dirhams.**

L'estimation faite par le maître d'ouvrage est: **Un million quatre cent mille et un Dirhams et quatre-vingt centimes (1 014 001,80)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X: Signalisation et équipement de sécurité.	X1: Travaux de signalisation horizontale	2

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 4016/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 83/2023

Le **26/06/2023 à 11H**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement de l'Eau de Tan-Tan cité Administratif à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Travaux de signalisation verticale et horizontale de la route N14 et R103 dans la Province de Tan Tan.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service de Gestion et des Programmes de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan, cité Administratif Tan-Tan.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15 000 DH (Quinze Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de: **1 147 015,20Dhs (Un Million Cent Quarante Sept Mille Quatre Dirhams, Vingt Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des Marchés relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des Marchés relevant de la DPÉE Cité Administratif Tan-Tan.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et de Finances n° 20-14 du 08 Rabia 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

Le secteur d'activités concernées, la classe minimale et les qualifications exigées de la façon suivante :

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
X	X1 et X2	2

Pour les Entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4015/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
S.G.O.B.M.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°43/PROTS/7/2023

Le **26/06/2023 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les **travaux d'achèvement de la construction du centre de santé et la maison d'accouchement à la commune Gulsier - Province de Settat**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat, Quartier Administratif, Avenue Hassan II -Settat.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **7000,00 dh (sept mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **407 126,71 dhs T.T.C (quatre cent sept mille cent vingt six dirhams et soixante et onze centimes taxes comprises).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1962-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

> Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	S	A.2

> Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4017/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITÉ MOHAMMED PREMIER
Faculté de Médecine et de Pharmacie
-Oujda-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 03 FMPO 2023 BF
(Séance publique)**

Le 04/07/2023 à 10h00min il sera procédé, dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N°03 FMPO 2023 BF relatif à : Travaux d'aménagement pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en deux lots.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service économique de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot 1: Neuf Mille Dirhams (9 000,00Dhs);
Lot 2: Six Mille Dirhams (6 000,00Dhs);

L'estimation des coûts d'aménagement établi par le maître d'ouvrage est faite à la somme de :
LOT 1 : 307.002,00 Dhs TTC (Trois cent sept mille quatre-vingt-douze Dirhams TTC) ;
LOT 2 : 470.160,00 Dhs TTC (Quatre cent soixante-dix mille cent soixante Dirhams TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'Université Mohammed Premier - Oujda.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service économique de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 et 13 du règlement de la consultation.

N° 4019/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection Sociale
Délégation de Kenitra



المملكة المغربية
+XXA/E+ KEVOEG
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
+C.له.0+ +A.000 A XEO.X
مندوبية القنطرة

Erratum

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2023

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE ARBAOUA-PROVINCE DE KENITRA.

- Il faut remplacer Reporter de la date d'ouverture des plis :

***La date d'ouverture des plis prévue le 06/06/2023 à 10 heures est reportée au 21/06/2023.**

- Et il faut remplacer :

Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur A Qualification demandée A2 (6/6/6/6/6/6), A5(6/6/6/6/6), N1(6/6/6/6/6), O1(6/6/6/6/6), P2,Q1(6/6/6/6/6)

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4
A	A5	4
N	N1	3
O	O1	3
P	P2	3
Q	Q1	3

Par :

Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4
A	A5	4

N° 4022/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION FES MEKNES
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE AIT EL MANE

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES N°05/2023/CAE/PB**

Le Président de la commune d'Ait El Mane porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n° 05/2023/CAE/PB relatif aux Travaux d'aménagement des routes au profit de la commune Ait El Mane, Province De Boulemane du 26/06/2023 à 16heures , publié au journaux nationaux :

*Al Itihad Al Ichiraki n° 13.464 du 02/06/2023.
* Libération n° 9936 du 02/06/2023

Et au portail des marchés publics du 01/06/2023.

Comme suit :

- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à **474998.40** Dirhams toutes taxes comprises.

Au lieu :

- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à **474878.40** Dirhams toutes taxes comprises.
- Le reste inchangé

N° 4020/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENITRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
02/2023/BP**

Le 27 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Conseil Provincial de Khénitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement du site Chellal à la ville de Khénitra (Génie civil, équipements hydroélectriques)-Province de Khénitra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : Conseil Provincial de Khénitra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **soixante mille Dirhams (60 000,00 dhs), il doit être établi au nom du Conseil Provincial de Khénitra.**

La constitution du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire s'effectuent par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Trois millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent vingt-huit dirhams TTC (3 398 328,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc
 - Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigés
A	4	A2
J	4	J2
I	5	I6

- Pour les concurrents non installés au Maroc
 - Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
 - Les échantillons et fiches techniques pour les articles n° : 38, 40, 41, 48, 56, 77, 78 et 81 et les prospectus, notices, catalogues et fiches techniques pour les articles n° : 39, 43, 52, 67 et 85 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service des marchés avant le 26/06/2023 à 09 heures.

N° 4021/PA

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

FRÈRE AÎNÉ DE JACOB	EN HÂTE	REÇUS À QUI EST	SOLDAT ALLEMAND	VOLCAN D'ITALIE	CANNABIS ANGLAIS
PASSE-TEMPS		ARTICLE LA MÈRE	LA MÈRE	AUTRE	SLIPER
MISE EN GARDE					CURIOSITÉ
	ATTACHER	ENZYME	EN CORSE	AVANT LA MANIÈRE	
DONNE LE CHOIX	LETRES DE VOLNAY ARTICLE		VOYELLES LISIÈRE	AU PIED DE LA LETTRE	FORME D'AVOIR
				DARON	
FOURRÉ NÉON		NATURE MORTE VOYELLES		TRANSFÉRER	
			VOYELLES OPPOSÉ À VERT	ASSASSIN	EN STAGE
DARONNE	QUITTANCE	LA LOI DU SILENCE			FIN DE VERBE
NOTE		CHEVILLE TORDUE SACRÉ	COLÈRE	ABÎMA LÂCHE	FIN DE VERBE ARSENIC
DISCIPLINE DE FER					ELLE ET LUI
LETRES DE CÉSAR ESSAIM			RUSÉ		CARDINAUX
			À L'INVERSE		PÎGES

Solution mots flechés d'hier

DES DE CARTES	A	PARTE	PARTE	A DE	A	PIRE	D	PIRE	PIRE	PIRE
TIMBRE	M	A	B	O	U	L	E	P	I	A
GRIS	B	O	A	R	E	R	A	S		
PIRE	P	I	L	A	S	Q	U	E	S	
PIRE	G	N	O	U	E	U	T	O		
SU	S	U	I	A	T	E	M	U		
PIRE	L	E	A	D	E	R	S	H	I	P
PIRE	P	I	R	E	R	T	S	I		
PIRE	P	I	F	E	N	Z	Y	M	E	
PIRE	T	A	B	L	E	A	I	F		
PIRE	F	I	L	O	U	A	C	D	I	
PIRE	R	E	N	A	R	D	E	H	E	R
PIRE	R	G	D	E	B	I	T	E	U	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabib

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Walid Megdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halali
Hafid Bouarabouata
Mariama Parki
Elkandoussi Elmoudi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétariat
Aouma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khalilad
(Essoutra)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165-
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
www.libe.ma

Youssef El Gho
Moussa El Youssoufi
Leouba Baghdadli
Latifa Moumib
Bkia Ait Dhaman
Siham Zaker
Fadwa Choukri

44, Avenue des FAR
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAFRISS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

الحرث
OJL
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3				■						
4			■							■
5		■						■		
6					■					
7				■					■	
8	■							■		
9			■							
10							■			

HORIZONTALEMENT

- 1- Lieu commun
- 2- Créateur - En cave
- 3- Mille milliards du savant - Ecluse des Grecs
- 4- Indien - Dédaignent
- 5- Note - Ville de Syrie - Liant
- 6- Canifide - Amour de lièvre
- 7- Mille-pattes - Insecte parasite
- 8- Grande mer - Tête de liste
- 9- Unité humoristique - Mouette
- 10- Gridler - Indicateur

VERTICALEMENT

- 1- Vers de sept pieds et demi
- 2- Chevalet - Bos seras fatigué
- 3- Exister - Petites terres
- 4- Aber - Préposition
- 5- En les - Cri d'airain - Epoque
- 6- Mal de portugaise - Egal
- 7- Il nous fait parler
- 8- Personnel - Lorain labo - Lettres - orange
- 9- Pieds de bête - Plus neuf
- 10- Elle épousa le premier vent ! - Mats

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	M	I	N	I	S	T	E	S
2	I	N	O	P	I	N	E	■	T	U
3	N	A	T	■	C	O	R	V	E	E
4	A	V	A	L	E	■	V	E	R	T
5	L	A	R	E	■	B	E	R	N	■
6	E	N	D	U	I	T	■	B	E	L
7	M	T	■	R	E	■	C	E	L	A
8	E	■	O	R	N	E	E	■	L	R
9	N	I	V	E	A	U	■	S	E	M
10	T	R	E	S	■	T	A	S	S	E

Grilles de sudoku

Facile

7	3	5	9		6			
	1		7	6		5		
			3	7	8			
5	7			3	2			
9			5		4			
	4	8		5	1			
8	2		6					
3		2		7	5			
7			4	1	8	3		

Moyen

		6	7	2	3			
7	9						3	
			5					2
	5	1						9
8		7				3		1
4						5	6	
9			4					
	8						7	3
			9	6	7	8		

Difficile

		8	2	9	1			
5				7	4			
		1			2			
8				2	5			
	5				4			
2	9						3	
9			8					
		5	3				6	
		7	6	1	2			

Expert

			8			2		
3				7				6
		4	2			3		
	8		7				1	4
		1				7		
4	3				2		8	
		3		8	4			
7			3					9
	5		2					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	2	9	7	8	3	5	6	4
8	5	3	9	6	4	2	7	1
6	7	4	5	2	1	8	9	3
7	1	2	4	3	8	9	5	6
4	3	5	6	9	2	7	1	8
9	8	6	1	7	5	3	4	2
5	4	8	3	1	7	6	2	9
2	6	1	8	5	9	4	3	7
3	9	7	2	4	6	1	8	5

Moyen

2	7	9	6	8	1	3	5	4
5	1	3	4	7	9	8	2	6
6	4	8	3	5	2	1	7	9
9	5	4	7	2	8	6	1	3
1	3	6	5	9	4	7	8	2
7	8	2	1	6	3	9	4	5
3	2	1	8	4	6	5	9	7
8	9	5	2	3	7	4	6	1
4	6	7	9	1	5	2	3	8

Difficile

9	8	3	7	6	1	2	5	4
2	6	1	5	4	8	9	7	3
4	5	7	2	9	3	1	6	8
6	3	4	1	5	7	8	2	9
8	1	5	9	2	4	7	3	6
7	2	9	8	3	6	4	1	5
1	7	6	4	8	5	3	9	2
3	9	8	6	7	2	5	4	1
5	4	2	3	1	9	6	8	7

Expert

2	8	7	4	1	6	5	9	3
3	9	6	5	7	8	4	2	1
5	1	4	9	2	3	7	8	6
7	2	8	6	9	5	3	1	4
9	6	5	3	4	1	2	7	8
1	4	3	2	8	7	9	6	5
6	5	1	7	3	9	8	4	2
4	3	9	8	6	2	1	5	7
8	7	2	1	5	4	6	3	9

Economie

GITEX Africa, un rendez-vous dorénavant annuel

Le plus grand salon de la technologie et des startups en Afrique a fermé ses portes

Tenu sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la première édition du GITEX Africa Morocco a fermé ses portes vendredi 2 juin à Marrakech, après trois jours d'intenses travaux.

D'ores et déjà lieu de rencontres et d'échanges par excellence entre les participants, leaders technologiques, délégations gouvernementales, startups, investisseurs et pôles d'innovation mondiaux, ce rendez-vous est appelé à devenir incontournable de l'avis des exposants.

Il faut dire que les 900 entreprises exposantes et startups qui ont participé à cette édition inaugurale, organisée par l'Agence de développement du digital (ADD), sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, n'ont pas tari d'éloges quant à l'intérêt de leur présence en ce lieu.

Outre le fait qu'elle vise à accélérer les opportunités d'investissement à travers le continent africain, comme l'ont rappelé à maintes reprises les organisateurs, cette messe de la technologie a tout d'abord permis aux uns et aux autres de se connecter afin d'accélérer, collaborer et explorer de nouvelles opportunités.

Comme cela a été le cas pour bien de jeunes professionnels marocains, fortement représentés à ce salon qui deviendra annuel pour les dix prochaines années, comme l'a souligné le DG de l'Agence de développement du digital, Mohamed Idrissi Meliani.

Des jeunes dont les stands n'ont pas manqué d'ambiance, comprendre échanges professionnels autour des solutions, services

et innovations aussi originaux que pratiques pour le pays et le continent.

L'occasion pour les nombreux visiteurs et surtout les investisseurs venus des quatre coins du monde d'apprécier des jeunes compétences, le savoir-faire et l'expertise ne laissent pas indifférent et qui savent, pertinemment, ce que représente ce haut lieu de la technologie africaine : une porte ouverte sur un

marché aux opportunités illimitées.

Promouvoir l'économie numérique et renforcer l'engagement dans la société des technologies de l'information et de la communication. Tels sont quelques-uns des nombreux objectifs du GITEX Africa.

Des objectifs fort louables et, tout bien considéré, réalisables, qui n'ont pas échappé aux grandes entreprises technologiques, aux startups et aux organismes gouvernementaux ayant pris part à cet important rassemblement.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la présence très remarquable des entreprises dont 80% exposaient pour la première fois au continent africain, des startups et des délégations venant d'une centaine de pays à cette première édition du GITEX Africa Morocco a foncièrement contribué au succès de cette édition.

Il faut dire qu'au lendemain de l'inauguration, les entreprises exposantes n'ont cessé de multiplier les échanges et les démonstrations pour capter l'attention des visiteurs, professionnels et investisseurs afin de faire valoir leurs services, solutions, produits ou applications. Un exercice à la fois complexe et efficace qui a au final marqué cette édition.

Soulignons qu'outre les nombreuses recommandations et promesses faites dans le cadre des conférences organisées en marge du salon, plusieurs conventions ont été signées en marge de cette édition, en vue de renforcer la coopération dans le domaine numérique, mettre en œuvre de la phase pilote du projet «JobInTech», accompagner et renforcer les capacités des ressources humaines en matière de protection des données à caractère personnel, simplifier et digitaliser les parcours usagers, promouvoir l'inclusion financière grâce à l'essor de la fintech, etc.

En plus de la signature d'un mémorandum d'entente pour la construction au Maroc de la première Gigafactory d'Afrique, entre le gouvernement marocain et le groupe sino-européen «GOTION High-Tech».

Pour rappel, la cérémonie d'ouverture de ce salon avait été rehaussée par la présence de plusieurs autorités et personnalités dont le Chef du gouvernement, le ministre de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, le ministre d'Etat de l'Intelligence artificielle des Emirats Arabes Unis, le président de la CGEM ainsi que le DG de l'ADD, entre autres.

Marrakech - Alain Bouithy



Joseph Vallaud, directeur régional d'Epson pour l'Afrique francophone

Epson est un partenaire historique du GITEX depuis de très nombreuses années

Libé : Le Maroc abrite la première édition du GITEX Africa. Comment l'avez-vous accueillie ?

Joseph Vallaud : Nous avons accueilli cette nouvelle avec une grande joie puisque nous sommes un partenaire historique du GITEX depuis de très nombreuses années. Nous le voyons d'un œil très positif puisque cela accompagne la politique de développement du Maroc mais également le développement de l'ensemble de la région de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest. C'est vraiment un événement qui, je pense, va être clef dans les années à venir.

Vous êtes désormais bien installés au Maroc. Qu'en est-il des autres pays de la région ?

Nous sommes également présents en Algérie, en Tunisie et nous comptons nous développer en Afrique de l'Ouest. Nous sommes en train de considérer justement la possibilité d'avoir de la représentation en Côte d'Ivoire pour pouvoir travailler dans la région.

Epson a mis sur le marché marocain plusieurs

produits innovants. Quel en a été l'accueil ?

Un accueil très positif. Je pense que les personnes ont compris le message qu'on souhaite véhiculer, c'est-à-dire : un produit qui est destiné aux clients tout d'abord puisque nous essayons de réduire les coûts, par exemple, au niveau de l'impression en termes de consommation d'encre et d'énergie.

Nous avons vraiment vu un accueil chaleureux des clients concernant à nos produits, j'ai parlé d'imprimantes, mais il y a également des vidéoprojecteurs, des imprimantes à tickets ou d'autres imprimantes plus traditionnelles pour les plus grandes entreprises.

Des projets en vue dans la région ?

Nous ambitionnons d'accompagner les secteurs de l'éducation, de la santé, les PME, les startups dans les années à venir avec des produits durables, efficaces et qui sont peu énergivores.

Propos recueillis par
A. Bouithy



Aïd Al-Adha : 5,4 millions de têtes d'ovins et de caprins identifiés

Quelque 5,4 millions de têtes d'ovins et de caprins destinés à l'abattage ont été identifiés par les services de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), a indiqué jeudi le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki, soulignant que les préparatifs pour Aïd Al-Adha ont atteint un stade avancé.

Dans un exposé devant le Conseil de gouvernement sur les préparatifs de Aïd Al-Adha, M. Sadiki a relevé que

214.000 unités d'élevage et d'engraissement d'ovins destinés à l'Aïd ont été enregistrées auprès de l'ONSSA, notant que ces unités font l'objet d'un suivi rigoureux, a rapporté le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Afin de renforcer les infrastructures d'achat et de vente d'animaux destinés à l'Aïd, le ministre a assuré que 34 marchés temporaires seront créés et aménagés à cette occasion

dans différentes régions du Royaume, notant que ces marchés ne recevront que des ovins et des caprins identifiés par les services de l'ONSSA en collaboration avec les organisations professionnelles. Il a en outre indiqué que les services vétérinaires surveillent en permanence l'état sanitaire du cheptel en renforçant le contrôle sur le terrain et le contrôle microbiologique ainsi que la qualité de l'alimentation du bétail, soulignant que l'état sanitaire du cheptel national reste "globalement satisfaisant".

Al Omrane réalise un CA consolidé de 714 MDH au T1



Le Groupe Al Omrane a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 714 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre de 2023, contre 758 MDH à la même période de l'année dernière. Le Groupe Al Omrane maintient un niveau stable d'activité. Grâce à son plan de relance et à ses efforts opérationnels et commerciaux, le Groupe reste en phase avec ses prévisions annuelles et ses engagements stratégiques, souligne Al Omrane dans un communiqué sur ses résultats financiers. Par ailleurs, le Groupe indique avoir consolidé sa structure financière avec une légère baisse de son endettement qui est passé de 4,518 milliards de dirhams en 2022 à 4,378 milliards à fin mars 2023. Pour accom-

pagner la politique de l'Etat et les actions menées par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le Groupe Al Omrane a multiplié ses efforts, en ligne avec ses engagements stratégiques.

Grâce au soutien de ses partenaires institutionnels et à la mobilisation de ses collaborateurs, le Groupe Al Omrane a mis en chantier 300 unités de production nouvelle et 2.701 unités de mise à niveau urbaine, fait savoir le communiqué.

Le Groupe a également avancé sur les achèvements de ses différents projets, avec 673 unités de production nouvelle et 5.642 unités de mise à niveau urbaine.

Le PNB des banques cotées en hausse de 3,7% au premier trimestre

Le produit net bancaire (PNB) consolidé des six banques cotées à la Bourse de Casablanca s'est inscrit en hausse de 3,7% au premier trimestre 2023 (T1-2023) à près de 18 milliards de dirhams (MMDH), selon Attijari Global Research (AGR).

Dans son dernier rapport trimestriel des résultats des sociétés cotées au T1-2023, AGR analyse l'évolution des différentes composantes du PNB agrégé du secteur bancaire coté, et relève certaines tendances. Il s'agit notamment de la contribution positive de la marge d'intérêt à travers une appréciation de +11,8% soutenue par l'optimisation du coût des ressources et de la poursuite de la progression de la marge sur commissions de +15,7%. Les analyses d'AGR mettent

aussi l'accent sur la contre-performance du résultat des activités de marché de -58,7% sur la même période. À l'origine, l'impact défavorable de la hausse des taux sur la performance des portefeuilles obligataires de l'ensemble du secteur. "A la lecture de l'évolution du coût du risque des banques cotées au T1-2023, nous relevons que cet indicateur poursuit sa normalisation à travers une baisse additionnelle de 5,5%", poursuivent-ils. Une évolution portée principalement par le Groupe Attijariwafa bank dont le coût du risque s'est amélioré de 35,1% durant la même période. Au final, les bénéfices agrégés des banques cotées affichent une progression de 2,5% passant de 3,2 MMDH au T1-2022 à 3,3 MMDH au T1-2023.



Le Moroccan Equity Summit 2023

Investisseurs et émetteurs au rendez-vous

Les investisseurs et les émetteurs des sociétés cotées en bourse ont été au rendez-vous, jeudi à Casablanca, au lancement des travaux de la 2ème édition du Moroccan Equity Summit 2023. Organisé par BMCE Capital, Pôle Banque d'affaires du Groupe Bank of Africa (BOA), cet événement devrait réunir sur deux jours un large éventail d'investisseurs locaux et étrangers ainsi que des sociétés cotées au Maroc et sur la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

La centaine de participants à cette rencontre sous format hybride aura ainsi l'op-

portunité de prendre part à une série de rendez-vous organisés sous différents formats pour optimiser les échanges et avoir toute l'information nécessaire afin d'étayer leur choix d'investissement.

Selon les organisateurs, l'objectif derrière le Moroccan Equity Summit serait d'offrir un cadre d'échange unique et direct aux participants, investisseurs institutionnels et sociétés cotées, pour un partage d'information riche et constructif.

Intervenant en prélude des travaux de cette rencontre, le directeur général de BMCE Capital Bourse, Majd Guebbas, a ex-

pliqué que le Moroccan Equity Summit consacre l'engagement de BMCE Capital à renforcer les liens avec ses partenaires investisseurs et émetteurs.

Selon M. Guebbas, l'ambition de la banque d'affaires serait de contribuer à l'essor des marchés boursiers au Maroc et dans la zone UEMOA dans le but de créer un environnement propice aux opportunités d'investissement et à la croissance des entreprises.

La rencontre s'articulera autour de 87 meetings en one-to-one (émetteur - investisseur) et des réunions de groupe pour mettre

en lien plusieurs investisseurs avec chacun des émetteurs, a-t-il fait savoir, notant la participation de 27 sociétés cotées dont 5 à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et une quarantaine d'investisseurs.

Par ailleurs, M. Guebbas, n'a pas manqué de rappeler l'importance de l'identité africaine de BOA qui est une banque "qui se veut africaine au sens large du terme", notant que BMCE Capital, présente dans plusieurs pays africain à travers sa filiale BOA Capital Securities, veille à associer davantage d'investisseurs du continent et particulièrement ceux de l'UEMOA.

Art & culture

Coup d'envoi à Rabat de la 28^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre

Le coup d'envoi de la 28^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL-2023) a été donné, jeudi à Rabat, par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, en présence d'une pléiade d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique et culturel.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 11 juin, connaît la participation de plus de 700 exposants, dont 287 exposants directs et 450 exposants indirects, représentant 51 pays, avec le Québec comme invité spécial.

Dans une déclaration à la presse, M. Bensaid a souligné que ce Salon du livre représente pour l'ensemble des citoyens un rendez-vous incontournable célébrant les écrivains, les livres et la littérature.

Cet événement international connaît à chaque édition un engouement de la part des visiteurs et des participants, a-t-il relevé, notant que "les chiffres que nous enregistrons chaque année démontrent qu'il y a une soif de lecture, de culture et de livres, qui nous pousse à améliorer annuellement notre programmation culturelle".

De son côté, la directrice générale de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) au Québec, Karine Vachon, s'est félicitée du choix de Québec en tant qu'invité spécial du



cette nouvelle édition du SIEL, notant que "cette manifestation culturelle représente une occasion inouïe de créer des liens et des ponts entre le public et les professionnels du Maroc et du Québec".

"On espère être présents aux prochaines éditions de ce Salon afin de pouvoir poursuivre cette réflexion autour des relations entre le Québec et le Maroc mais également pour mettre en avant la diversité de la culture québécoise à l'international", a-t-elle dit.

Organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en partenariat avec la Wilaya de la région de Rabat-Salé-Kénitra et le Conseil de la région de Rabat-

Salé-Kénitra, cette édition est marquée par la participation de 661 écrivains, intellectuels et poètes marocains et étrangers, qui illumineront avec leurs contributions intellectuelles le ciel de ce Salon international de renom.

Le choix du Québec comme invité spécial offre, par ailleurs, une excellente occasion de célébrer le 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Canada, qui connaissent une dynamique remarquable à tous les niveaux. Il s'agit également pour les visiteurs du Salon de plonger dans l'univers culturel propre au Québec et de découvrir ses créateurs et ses écrivains.

D'autre part, la littérature africaine, qui a été l'invitée d'honneur de l'édition SIEL 2022 dans le cadre de la célébration de "Rabat, capitale africaine de la culture", sera encore présente en force lors de cette 28^{ème} édition du Salon, notamment avec la présence de l'écrivain nigérian, Wole Soyinka, premier lauréat africain du prix Nobel (1986).

Au menu de cette édition figurent plusieurs événements culturels, en plus de la mise en place d'un espace spécialement dédié aux enfants, proposant un large éventail d'ateliers et d'activités scientifiques et culturelles destinés à renforcer la relation des enfants avec l'apprentissage et les livres.

La 14^{ème} édition du Festival international du film documentaire d'Agadir du 5 au 10 juin

La 14^{ème} édition du Festival international du film documentaire d'Agadir (FIDADOC) se déroulera du 5 au 10 juin, à l'initiative de l'Association de culture et d'éducation par audiovisuel (ACEA).

La sélection officielle de cette édition comprend 21 films



originaux de 22 pays de production, indique un communiqué des organisateurs, notant que les sections compétitives du FIDADOC privilégient les auteurs émergents et les travaux des cinéastes issus du continent africain.

La compétition internationale est composée de 11 longs-métrages alors que la compétition de courts-métrages africains comprend 4 films.

Le jury de la compétition internationale sera composé du cinéaste Nadir Bouhmouch (Maroc), Grand Prix du FIDADOC 2019 avec "Amussu", Bintou Diarra (Côte d'Ivoire), également dramaturge et auteure de podcasts radio, le réalisateur Patrick Jeudy (France), renommé pour ses films à base d'archives et la productrice Noe Mendelle, fondatrice du Scottish Documentary Institute où elle a initié de nombreux programmes de soutien aux créateurs.

Le festival rendra hommage à la réalisatrice-productrice Izza Genini et au réalisateur-producteur Ahmed El Maouni, en projetant en leur présence, le dernier opus de la première, "Mon Souk du Jeudi" et un grand classique du second "Al Hal" (Transex), produit par Izza Genini en 1981 et restauré en 2007 dans le cadre du prestigieux Cinema Foundation Project.

La sélection officielle comprend un panorama de 3 films évoquant chacun à sa manière la diversité de l'identité marocaine.

Fidèle à sa devise "Le Cinéma partout, le Cinéma pour tous", le FIDADOC poursuivra son programme de projec-

tions ambulantes, Triq Cinema, qui permet de toucher la jeunesse et les populations les plus éloignées de toute offre culturelle. Pendant toute une semaine, les équipes du festival visiteront les quartiers d'Agadir (le jardin Abderrahim Bouabib, voisin du Complexe Jamal Addora, le siège de l'Association des sourds d'Aghroud, quartier Bensergao) et prendront la route en direction de l'établissement pénitentiaire d'Ait Melloul, Dar Taliba d'Amskroud et le centre culturel de l'Association Espoir à Tiznit.

Libres d'accès, les projections officielles du FIDADOC seront accueillies pour la première fois dans la salle récemment rénovée du Cinéma Sahara située au quartier Talborjt, selon la même source qui relève que les cinéphiles gadiris découvriront ainsi sur grand écran le meilleur du cinéma documentaire africain et international.

Lors de la dernière édition, le festival a célébré les 10 ans de la pépinière du FIDADOC, "la Ruche documentaire", en accueillant plusieurs films qui ont bénéficié de programmes de formation et d'accompagnement artistique.

Cette année, "la Ruche documentaire" accueille la sélection cannoise de "La mère de tous les mensonges" d'Asmae El Moudir doublement primé du Prix de la mise en scène à un Certain regard et de L'Œil d'or qui récompense le meilleur documentaire parmi les différentes sections du plus grand rendez-vous cinématographique de l'année, 10 ans après avoir bénéficié de la seconde édition de la résidence d'écriture panafricaine à Safi en 2013, ajoute la même source.

Rencontre autour de l'ouvrage "Par Dieu, cette histoire est mon histoire" d'Abdelfattah Kilito

Le nouvel ouvrage d'Abdelfattah Kilito "Par Dieu, cette histoire est mon histoire" a été présenté, jeudi, à la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation de Rabat, en présence de plusieurs penseurs et intellectuels marocains et étrangers.

Organisée en collaboration avec l'Université Ibn Tofail de Kénitra à travers son laboratoire de littérature, arts et ingénierie pédagogique, cette rencontre a permis à l'audience de revenir sur le parcours d'Abdelfattah Kilito et d'engager la discussion et le débat autour de plusieurs thématiques littéraires évoquées dans ce nouvel ouvrage.

"Par Dieu, cette histoire est mon histoire" est le quatrième livre qu'Abdelfattah Kilito a consacré aux histoires racontées dans "Les Mille et une nuits", et dont le titre est une traduction française d'une "citation" de Shahrayar à Shahrazad dans "une édition rare des mille et une nuits".

Dans cette œuvre, l'auteur met en évidence le "Livre maudit" d'Abū Hayanne Al Tawhidi, "La satire des deux vizirs", qui agit sur des auteurs et des lecteurs contemporains, causant des problèmes à toute personne qui le lit, allant "d'un désagrément infime à une mort ignominieuse".

A travers ce livre, Abdelfattah Kilito pose plusieurs questions, à savoir: Comment éviter la lecture du livre maudit lorsque l'on prépare une thèse sur Abū Hayanne Al Tawhidi? Le livre est-il maudit même dans la traduction? Doit-on se contenter de lire une sélection de passages de ce livre ou le feuilletter uniquement?

Mêlant humour et savoir, M. Kilito instaure une certaine complicité avec les lecteurs au fil des pages de cet ouvrage, tout en les invitant à la réflexion au sujet de la meilleure manière avec laquelle on peut lire et comprendre des auteurs d'une époque révolue.

Natif de Rabat, Abdelfattah Kilito est un universitaire et écrivain marocain qui a obtenu de nombreuses distinctions dont celle du Prix du Maroc du livre en 1989, le Prix du rayonnement de la langue française en 1996 et le Prix Sultan Bin Ali al-Oweis en 2007 et le Prix Roi Fayçal de langue et littérature arabes en 2023.



Bouillon de culture

Poésie

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a publié récemment deux recueils de poésie intitulés "Rabat, capitale des lumières" et "Le Caire, ville aux mille minarets" qui regroupent les meilleurs poèmes ayant concouru au Prix de l'ICESCO "Capitale de la culture vue par les poètes", annoncé par l'organisation en 2022 à l'occasion de la célébration de Rabat et du Caire, capitales de la culture dans le monde islamique, dans le cadre de son programme des capitales de la culture.

Un total de 150 candidats de 18 pays ont participé à ce Prix, supervisé par le Centre de la langue arabe pour les non arabophones de l'ICESCO, avec un poème pour chaque candidat, indique l'organisation dans un communiqué.

Un comité spécialisé a évalué les poèmes participants selon les normes de qualité artistique, de nouveauté et de créativité, et déterminé les trois gagnants pour chaque catégorie, en sélectionnant 45 poèmes à publier dans les deux recueils, à raison de 22 poèmes pour le recueil "Rabat, capitale des lumières" et de 23 poèmes pour le recueil "Le Caire, ville aux mille minarets", souligne la même source.

Appel à la mise en place d'un projet de soutien et d'accompagnement des institutions culturelles maqdessies

Les participants à la première rencontre des dirigeants des institutions culturelles maqdessies ont appelé, jeudi à Rabat, à la mise en place d'un projet de soutien et d'accompagnement de ces institutions afin de préserver le tissu culturel et renforcer l'identité arabe de la ville d'Al-Qods Acharif.

Les participants à la séance de clôture de cette rencontre de trois jours, initiée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), en partenariat avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif et le ministère palestinien de la Culture, ont convenu de définir les bases de ce projet visant également à renforcer la résilience des institutions culturelles maqdessies et de leurs employés et à soutenir les artistes et les créateurs.

Ils ont de même souligné la nécessité de renforcer la communication et l'interdépendance entre les institutions culturelles arabes, d'œuvrer à la création d'un organe représentatif des institutions culturelles

dans la ville sainte dans divers secteurs culturels et de promouvoir les échanges culturels entre les institutions d'Al-Qods et les institutions officielles arabes. Ils ont aussi mis l'accent sur la nécessité d'organiser des festivals des institutions maqdessies dans diverses capitales arabes, avec la participation d'institutions culturelles arabes, appelant à l'établissement d'un programme spécial pour parrainer les étudiants et artistes talentueux à Al-Qods.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, a souligné le souci du Royaume de porter une attention particulière aux recommandations issues de cette rencontre pour les mettre en œuvre et les intégrer dans la "Déclaration de Rabat pour la promotion et le renforcement de l'action culturelle à Al-Qods Acharif".

Dans une allocution lue en son

nom par la secrétaire générale du ministère, Samira Melizi, M. Bensaïd a également mis en avant l'intérêt particulier que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, ne cesse d'accorder à la préservation de l'identité historique et civilisationnelle d'Al-Qods Acharif, à travers des projets et des programmes culturels, éducatifs et sociaux, supervisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Pour sa part, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Echerkaoui, s'est félicité des conclusions fructueuses de cette rencontre, faisant part de l'engagement de l'Agence dans toutes les initiatives au service de la ville sainte et de ses habitants. Sur Hautes Instructions de SM le Roi, l'Agence s'est investie dans ce chantier en prêtant attention au secteur de la culture, à travers un programme ambitieux d'animation culturelle et artistique ayant concerné, dans un premier temps, quatre importants

centres culturels, a-t-il précisé.

Et M. Echerkaoui de souligner la nécessité de valoriser le rôle de ces centres culturels afin d'en faire un cadre de développement dans la perspective de réaliser le rêve palestinien. Quant au président de l'Association marocaine d'appui à la reconstruction en Palestine, Mohamed Jamal Bouzidi, il a noté que cette rencontre vient souligner les rôles joués par l'Agence dans la reconstruction de la Palestine et la préservation de l'identité palestinienne. Il a à cet égard indiqué que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif met en œuvre des programmes et déploie des efforts colossaux au profit des habitants d'Al-Qods.

La rencontre, qui coïncide avec la célébration par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif de son jubilé d'argent, a été marquée par le vernissage de l'exposition de photographie "Al Qods : Source des lumières" et le lancement de la chaire ALECSO dédiée aux études d'Al-Qods Acharif.





Kim Kardashian épuisée face aux défis de la vie de parent

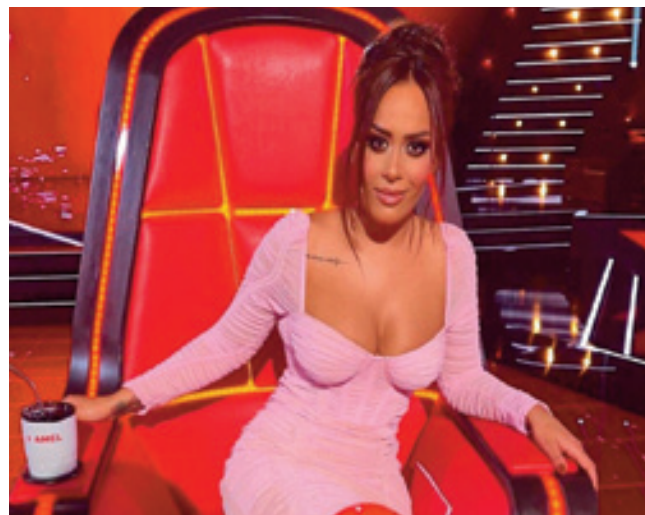
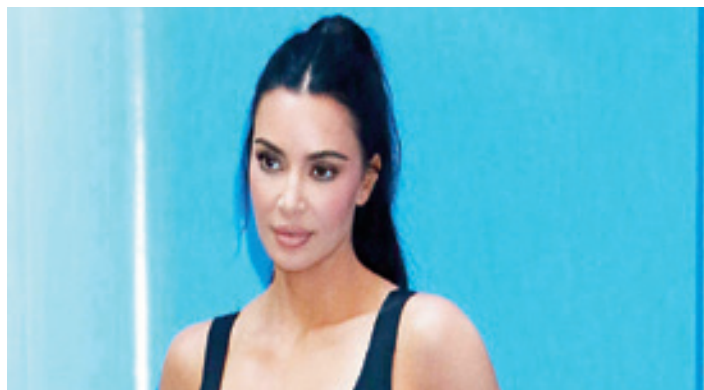
Kim Kardashian a admis qu'il lui arrivait de «pleurer en s'endormant» lorsqu'elle était confrontée à des difficultés parentales.

Par exemple, c'est à elle que revient de jouer les rôles du bon et du mauvais flics quand ses enfants se disputent... et ce n'est pas toujours facile de trouver le sommeil après une «tornade» dans la maison ! Lors d'une récente conversation pour le podcast *On Purpose with Jay Shetty*, la star de la télé-réalité a parlé franchement de l'éducation des quatre enfants nés de son union avec Kanye West: North (neuf ans), Saint (sept ans), Chicago (cinq ans), et Psalm (quatre ans). Elle a notamment souligné à quel point il est difficile de répondre aux besoins individuels de chacun.

«C'est la chose la plus difficile. Il y a des nuits où je pleure en m'endormant. Je me disais: "Bon sang, cette... tornade dans ma maison. Qu'est-

ce qui vient de se passer?"», a-t-elle raconté, selon un extrait de l'émission obtenu par *People*. «Vous savez, avec toutes les humeurs et les personnalités de chacun... Et parfois ils se battent, et il n'y a personne d'autre. C'est (juste) moi qui joue le bon et le mauvais flics», a-t-elle souligné. Bien que le rôle de parent soit «vraiment difficile», Kim Kardashian a insisté sur le fait qu'elle adorait être mère. «C'est le travail le plus gratifiant au monde. C'est vrai. Il n'y a rien qui puisse vous y préparer... Peu importe depuis combien de temps vous attendez. Peu importe ce que vous attendez. On n'est jamais préparé», a poursuivi la personnalité de télévision de 42 ans. «Mais vous le découvrirez, et vous serez tellement fière de vous».

Kim Kardashian et Kanye West ont été mariés de 2014 jusqu'à la finalisation de leur divorce en novembre 2022.



L'autre talent d'Amel Bent

Zazie a accordé un entretien au magazine *Télé 7 jours*. La chanteuse a fait de rares confidences sur ses partenaires coachs dans *The Voice*, notamment sur Amel Bent qu'elle retrouve régulièrement sur la scène des *Enfoirés*. Une troupe au sein de laquelle son amie a un rôle un peu particulier.

Mais celle que Zazie a sans doute été la plus ravie de retrouver, c'est bien Amel Bent. Car les deux artistes se connaissent depuis des années grâce à la troupe des *Enfoirés*. L'aînée n'a pas raté une seule édition depuis sa première montée sur scène en 1997 (soit 27 apparitions !), tandis que la chanteuse révélée par *La Nou-*

velle Star a fait son entrée dans la troupe en 2006, pour ne plus jamais la quitter.

Mais ce que le grand public ne sait pas, c'est que la maman de Sofia, Hana et Zayn tient un rôle particulier au sein de la grande famille des *Enfoirés*, comme l'a révélé Zazie au cours de son entretien : «Je connais bien Amel Bent, qui est notre DJ d'after show aux Restos du cœur. Elle mixe très bien !» a expliqué la chanteuse. Un talent caché pour l'artiste de 37 ans, qui a davantage fait parler d'elle pour ses performances vocales que derrière les platines. De quoi lui donner des idées pour un prochain projet musical ?

Harry et Meghan au bord du divorce

Décidément, depuis quelques jours, le prince Harry est dans la tourmente. Alors que lui et Meghan Markle ont été pris à partie par des paparazzi qui les ont poursuivis dans les rues de New York, de nombreuses personnes l'ont accusé d'avoir inventé cette histoire. Mais cette fois-ci, c'est un proche de sa défunte mère, Lady Diana, qui vient rajouter son grain de sel sur sa relation amoureuse. Dans une interview accordée à *GB News*, l'ancien majordome de Lady Diana, Paul Burrell, fait de troublantes confidences au sujet du duc du Sussex, et ne cache pas sa colère envers l'épouse de ce dernier. «Suis-je la seule personne à penser que Harry a enfin compris la vérité ? Qu'il a enfin réalisé que sa femme fait, et qu'il a été manipulé et hypnotisé par sa beauté, ou quelque chose comme ça ? Parce que tout le monde pouvait le voir, sauf lui», reproche-t-il.

L'ancien ami de Lady Di estime que le prince Harry commence enfin à comprendre à quel point il a fait une erreur, non seulement en épousant Meghan Markle, mais aussi en acceptant de la suivre à l'autre bout du monde, loin de sa famille et de son entourage.

La preuve, dans une récente interview accordée au *Telegraph*, des sources affirmaient : «Plus personne ne lui

parle vraiment et même les personnes qui sont restées à ses côtés ont récemment commencé à s'éloigner parce qu'il est constamment négatif. Il est complètement perdu.»

Selon l'ancien majordome de Lady Diana, le prince Harry et Meghan Markle ne seraient plus amoureux depuis longtemps, mais le duc du Sussex ne voudrait pas se séparer de son épouse pour autant. «Je connais Harry personnellement, et je pense qu'il a toujours voulu être père, il a toujours voulu avoir des enfants. Et je pense que l'idée de se séparer sa famille maintenant est encore un peu prématurée, pour lui.»

Paul Burrell précise : «Je pense qu'il veut rester à la place du conducteur et voir ses enfants grandir. S'il quittait cette relation, il perdrait ses enfants, car Meghan Markle les garderait aux États-Unis et l'empêcherait de les voir.» L'ancien confident de Diana Spencer semble avoir une bien piètre opinion de la duchesse du Sussex.

Il conclut en affirmant : «Vous allez inévitablement finir par voir des fêlures dans ce mariage, parce qu'on sait à quel point une forte médiatisation, de nombreuses critiques et une renommée mondiale peuvent créer une pression incroyable.»



Michael Douglas face au cancer

Il me reste peut-être 15 ans à vivre

C'est en famille que Michael Douglas s'est rendu à la 76^e édition du Festival de Cannes. L'acteur de 78 ans a monté les marches aux côtés de Catherine Zeta-Jones, son épouse depuis 2000, ainsi que leur fille, Carys, âgée de 20 ans. Lors de la cérémonie d'ouverture, il a reçu une Palme d'or d'honneur afin de célébrer ses 55 ans de carrière au cinéma. L'occasion pour lui de délivrer un discours empreint d'émotion: «Un immense merci pour cet accueil. Cela me touche profondément parce qu'il existe des centaines de festivals à travers le monde entier, mais il n'y a qu'un seul Festival de Cannes. Alors qu'il a 76 ans, je suis encore plus âgé. J'en garde de merveilleux souvenirs au fil des quarante dernières années...»

À 78 ans, une carrière riche et une vie bien remplie, Michael Douglas pose un regard sur son avenir. Dans une interview accordée à France Dimanche, il confie: «Je suis devenu réaliste! Je sais qu'il me reste peut-être quinze ans à vivre. Croyez-moi, je sais comment je vais profiter de ce temps

et surtout avec qui! Quand vous atteignez un certain âge, vous prenez conscience que le compte à rebours a commencé. Traduction: on est plus sélectif, on va droit au but, on évite de faire des circonvolutions stériles!».

Michael Douglas s'ouvre aussi sur son combat contre le cancer de la langue, détecté en 2010 et qui a atteint la phase 4. Il explique: «J'ai survécu à cette épreuve [...] En attendant, ça marque le cancer». Il ajoute: «Je me dis souvent, si j'ai eu cette maladie, c'est parce que cela faisait un sacré bout de temps que tout allait bien pour moi». Où en est-il désormais face à la maladie? L'acteur révèle: «Je dois m'astreindre à un contrôle médical chaque année! Il y a quelque temps, on a découvert une tumeur. Mais elle était bénigne et a été retirée facilement».

Enfin, lorsqu'il lui est demandé ce qu'il pense de la notion de légende, Michael Douglas déclare: «Le mot légende s'applique plus facilement aux morts. Et jusqu'à preuve du contraire, je suis encore bel et bien vivant!».



Miley Cyrus ne souhaite plus se produire en tournée

Finis les concerts de grande envergure pour Miley Cyrus. La chanteuse, qui s'est récemment hissée au sommet des charts grâce à son tube Flowers, a confié qu'elle ne souhaitait plus faire de tournée mondiale ni se produire devant un public trop important.

Si elle assure auprès de l'édition britannique du magazine Vogue aimer chanter devant ses amis et ses proches, Miley Cyrus précise qu'elle n'apprécie plus de jouer devant «des centaines de milliers de personnes».

«Il n'y a pas de connexion avec le public, ni de sécurité. Ce n'est pas naturel et tellement isolant, parce que même si vous jouez devant 100.000 personnes, vous êtes seul!», a-t-elle expliqué dans les colonnes de Vogue UK.

La dernière tournée mondiale de Miley Cyrus remonte à 2014 avec le Bangez Tour, où la chanteuse s'était produite lors de 78 dates entre février et octobre. Depuis, l'artiste a réduit le nombre de ses concerts. En 2015, pour sa tournée Milky Milky Milk Tour, Miley Cyrus n'a donné que huit concerts aux États-Unis et au Canada et seulement sept spectacles lors de sa tournée des festival européens en 2019.

L'année dernière, Miley Cyrus a annoncé une tournée de cinq concerts, l'Attention Tour, entre les États-Unis et l'Amérique du Sud. Son dernier album en date, Endless Summer Vacation, est sorti en mars dernier.

Quels sont les 4 secrets anti-âge de Naomi Campbell ?

1. S'en tenir à une alimentation stricte

Naomi Campbell boit des jus trois fois par semaine et ne mange pas après 20 heures. Depuis des années, elle suit un régime hyper protéiné à base d'œufs et de poissons, mais aussi de beaucoup de fruits et légumes. Lorsqu'elle était en tournage pour l'émission «The Face», Naomi Campbell avait apporté ses propres paniers-repas composés de noix, de dattes, d'abricots et de nombreux fruits secs. Le soir, elle opte pour un menu léger: elle préfère prendre un grand déjeuner et sauter le dîner.

2. Miser sur des boissons détox

Dans une interview accordée au magazine Playboy, le top révélait la formule magique de sa boisson régime: un cocktail au sirop d'érable mélangé à du piment de Cayenne, du jus de citron et de l'eau. Un régime qu'elle essaye de faire trois fois par an et ce, pendant 18 jours où elle consomme ce cocktail. Le reste de l'année, elle mise sur 8 boissons détox: de l'eau chaude et du citron avec des probiotiques, du thé vert, un mélange pour renforcer le système immunitaire, un autre avec de l'aloë vera qui favorise la digestion, un jus vert, une variante avec de la camomille, un thé à la menthe et pour finir de la SmartWater (eau fabriquée par Coca Cola avec des électrolytes ajoutés pour la réhydratation). Son alimentation saine, elle la doit à la lecture de son nouveau livre préféré: «Clean» du Dr Alejandro Junger. Un essai qui explique comment prendre soin de son corps grâce à son alimentation.

Dans une vidéo publiée sur son compte YouTube, le supertop a aussi révélé sa recette de milkshake fétiche, com-

posé de: 1 tasse de lait de coco, d'amande ou de céleri / 1 cuillère à soupe de poudre de cacao / 1 cuillère à soupe de matcha en poudre / 1 cuillère à soupe de poudre de baobab / 1 cuillère à soupe de collagène en poudre / 1 cuillère à soupe de poudre d'artichaut / 1 cuillère à soupe de poudre de moringa / 1 cuillère à soupe de protéines vertes en poudre / 1 cuillère à soupe de vitamine C (liquide) / 2 cuillères à soupe de grenade / ½ banane / des glaçons. Le tout à mixer au blender.

3. Adopter un entraînement sportif intense

Avec son entraîneur, Joe Holder, le top fait du sport plusieurs fois par semaine et mise sur la musculation, le yoga, le pilate mais aussi... la capoeira et le kick-boxing, pour des entraînements à plus haute intensité! Sur Instagram, elle partage régulièrement ses séances de sport avec ses abonnés en l'accompagnant du hashtag #NoExcuses. Fit Ball, boxe, étirements, musculation, corde à sauter...

4. Faire des drainages lymphatiques

Dans une vidéo YouTube, le top dévoilait sa préparation avant un défilé (en l'occurrence le premier défilé de Kim Jones pour Fendi). Pour l'événement, Naomi Campbell a révélé avoir booké un rendez-vous à 9h le jour du show dans son institut fétiche à Paris, chez Olfa Perbal. Au programme: un massage de drainage lymphatique du corps. «Je booke ce soin quand je sors de l'avion ou dès que je peux. J'ai 50 ans passés et je suis forcément plus sujette à la rétention d'eau», déclare le top. «C'est un peu comme un pain que l'on lisse et que l'on pétrit. C'est ce que vous voulez pour votre corps: pas de bosse, pas de cellulite...».





ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Jeunesse et des Sports
A.R.E.F. Mohammed VI
Direction Provinciale de Khanna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والرياضة والشباب والفنون والرياضة
الجمعية المغربية للشباب والرياضة
الجمعية المغربية للشباب والرياضة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 20/RR/2023/INV (Séance publique)

Le 26/06/2023, à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Khanna relevant de l'AREF MS, Hay Riad Benguerit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 20/RR/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET BRASÈMENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AL QADIBA A LA CT BENGUERIT RELIÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA.	934 635,20 Neuf cent Treize Mille Six cent Treize Dirhams Dirhams Vingt Cts	20 000,00 Vingt mille Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique et obligatoire).

N° 4023/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Jeunesse et des Sports
A.R.E.F. Mohammed VI
Direction Provinciale de Khanna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والرياضة والشباب والفنون والرياضة
الجمعية المغربية للشباب والرياضة
الجمعية المغربية للشباب والرياضة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 21/RR/2023/INV (Séance publique)

Le 26/06/2023, à 10 heures il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Khanna relevant de l'AREF MS, Hay Riad Benguerit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 21/RR/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE A LA CT DE BENGUERIT RELIÉVANT DE LA DP RHAMNA	83285,80 Huit cent Treize-Mille Deux cent Quatre-vingt-Cinq Dirhams Quatre-vingt Cts	20000,00 Dirhams VINGT mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique et obligatoire).

N° 4024/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2023/8P

Le Lundi 26 juin 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à l'immeuble situé au n° 21 Avenue Hassan II (3^{ème} et 4^{ème} étage), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : " Travaux d'Aménagement de la Traversée R316 et d'une partie de la traversée R303 du centre Ouled Frej - Province d'El Jadida -".

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Générale des Services du Conseil de la Province d'El Jadida, sise à l'adresse sus-indiquée.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cent cinquante mille dirhams (150.000,00 DH)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10.540.170,00 dirhams TTC (Dix millions Cinq cent quarante mille Cent soixante-dix dirhams TTC).

Les concurrents doivent déposer et retirer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'ART.6 de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1582-21 du 9 journaux 1443 [14 décembre 2021] relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, faisant ressortir :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B1 ET B6	3
C	C3	4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4026/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Taroudant
Annexe de Tamaloukt
Commune IMOULASS

**Annonce de la procédure de courtage public
/Vente aux enchères N° 01/2023**

Le Président de la Commune Territoriale d'Imoulass informe l'ensemble du public qu'il a été décidé, par adjudication publique, d'effectuer un courtage public le 25/06/2023 à 10h afin de vendre certains objets disparus, du mobilier de bureau distribué et du matériel hors service situés dans l'entrepôt collectif de la communauté d'Imoulass, et le prix d'ouverture a été fixé à 2000,00 dirhams (deux mille dirhams) par action et le montant de la garantie temporaire à 500,00 dirhams.

État actuel	Nombre	Type d'équipement	Nombre ordinal
Évanescent	01	Conteneur à ordures en fer	1
Évanescent	04	Chaise en fer noir	2
Évanescent	01	Une chaise de robe bleue	3
Évanescent	02	Cadre de fenêtre en bois de verre	4
Évanescent	12	Fenêtre en bois de verre	5
Évanescent	02	Cadre de fenêtre en bois	6
Évanescent	06	Porte en bois	7
Évanescent	04	Cadre de porte en bois	8
Évanescent	04	Portes d'armoires murales en bois	9
Évanescent	07	Étagère en bois pour armoire murale	10
Évanescent	01	Tente Leader	11
Évanescent	07	Poteaux de fer pour tente	12
Évanescent	03	Trabucos pour tente	13
Évanescent	01	Bureau présidentiel en bois brun	14
Évanescent	02	Table de réunion en bois	15
Évanescent	23	Chaises en plastique blanc	16
Évanescent	01	Table en bois marron	17
Évanescent	04	Batteries de voitures communautaires	18
Évanescent	09	Filtres de voiture communautaires	19
Évanescent	02	Imprimante Canon	20
Évanescent	01	Imprimante HP	21
Évanescent	06	Les dents de jcb en fer	22

- Par conséquent, tous ceux qui souhaitent participer à ce courtage doivent s'adresser au siège de l'entrepôt collectif le jour et l'heure mentionnés ci-dessus, accompagnés d'une copie de cps, marquée et signée, avec l'ajout de la phrase lue et acceptée sans réserve la carte nationale d'identité, la réception de la garantie temporaire et le certificat de libération contre le groupe délivré par le Département des recettes et des prélèvements.
- Celui qui remporte la vente aux enchères publiques paie en plus du prix d'acquisition 10% en tant que propriétaire de cette maison de courtage et paie en espèces.
- Le comité de courtage peut accepter ou rejeter toute offre si nécessaire.
- La maison de courtage doit recevoir les matériaux acquis dans un délai n'excédant pas 05 jours à compter du jour suivant la date du courtage, et tout retard entraînera une amende de 50 dirhams pour chaque jour de retard.
- Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les services de la communauté tout au long des journées ouvrables.

N° 4025/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE TAROUDANT
ANNEXE TAMALOUKT
COMMUNE IMOULASS
AVIS D'ADJUDICATION
N°02/C.1/2023.

Le 25/06/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr le Président de la Commune d'IMOULASS une adjudication relative à l'exploitation temporaire du parc des véhicules et motocycles de la commune Imoulass.

Le dossier d'adjudication peut être déposé au bureau d'ordre de la commune soit le poser devant le président de la commission d'adjudication et avant le commencement de l'adjudication.

Le cautionnement provisoire est fixé à 1500,00 DIRHAMS (mille cinq cent dix).

Le coût estimatif de l'adjudication de l'exploitation temporaire du parc des véhicules et motocycles de la commune Imoulass.

Est à partir de 700,00 DH (sept cent dix).

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents sont comme suit :

*Une demande manuscrite portant la volonté du concurrent de participer à l'adjudication.

*Une copie légalisée du CIN
* Prix du cautionnement :

Le dossier d'adjudication peut être :

- Soit déposer contre récépissé leurs demande dans le bureau d'ordres de la commune d'Imoulass.

- Soit les remettre au président de la commission d'adjudication au début de la séance et avant le commencement de l'opération.

Pour plus de renseignements, contacter la régie des recettes communales durant les horaires légaux de travail

N° 4030/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE

D'AGADIR
AVIS DE REPORT
CONSULTATION
OUVERTE

Le Directeur Régional d'ITISSALAT AL-MAGHRIB Agadir recevra jusqu'au Mercredi 14 juin à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°20/DRA/2023(PR60376) - Travaux de réflexion, Entretien, Réparation et peinture avec expertise et Etude de stabilité des équipements d'infrastructures des sites relevant de la DRA.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 4031/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR
AVIS DE REPORT
CONSULTATION
OUVERTE

Le Directeur Régional d'ITISSALAT AL-MAGHRIB Agadir recevra jusqu'au Vendredi 09 juin 2023 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°24/DRA/2023(PR60498) - Travaux de construction d'une plateforme logistique d'IAM à la Zone Industrielle Ait Melloul.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 4032/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR

AVIS DE REPORT
CONSULTATION
OUVERTE

Le Directeur Régional d'ITISSALAT AL-MAGHRIB Agadir recevra jusqu'au Lundi 12 juin 2023 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°25/DRA/2023(PR60426) - Travaux de construction, entretien, aménagement et mise à niveaux des bâtiments relevant de la DR Agadir.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 4033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE

FORMATION
FES-MEKNES
DIRECTION
PROVINCIALE
A MOULAY YACOUB
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 1/2023

* SEANCE PUBLIQUE *

Le 04/07/2023 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux études architecturales et suivi des travaux de construction d'un dépôt à l'école Oued Nja commune Ain Chkef relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Af-

aires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : un million de dirhams (1 000 000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de cette Direction ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer électroniquement au portail marocain des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

N° 4034/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT GORANI
C.T EL GOURAANI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
RECTIFICATIF**

IL EST POERTE A LA CONNAISSABCE DU PUBLIC QU'UN RECTIFICATIONSUR L'APPEL D'OFFRE
DES PRIX N° 04/2023 ET N° 05-2023 PUBLIER SUR JOURNAL LIBERATION SOUS N° 9934

LE 31 MAI 2023 COMME SUIIT : Lire : MARDI : 27/06/2023 AU LIEU DE LUNDI 28/06/2023

- Les échantillons devront être déposés à la Commune 48 heures avant la date d'ouverture des plis.
- Les autres conditions sans changement

N° 4027/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Éau



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة التجهيز والماء
LE MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°23/2023

Le 26 Juin 2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Travaux de renforcement de la route nationale N°11 (Ex RN8) reliant Agadir et Marrakech entre PK 344+139 et PK 357+973 sur une longueur de 13,834 Km dans la Province de Taroudant

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat-M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 375.000,00dh(Trois Cent Soixante Quinze Mille Dirhams, 00 Cts)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

25.060.584,00dh(Vingt Cinq Million Soixante Mille Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs dossiers par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	I

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 4029/PA

N° 4028/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
CERCLE DE AMERZAGANE
CAIDAT DE TELOUET
COMMUNE TELOUET

AVIS RECTIFICATIF

CONCERNANT L'A.O.O N° : 01 /2023/CT

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix relatif à :

OBJET : ETUDE TECHNIQUE DES PISTES RELEVANT DE LA COMMUNE DE TELOUET

-PROVINCE D'OUARZAZATE-

A LA COMMUNE TELOUET PROVINCE DE OUARZAZATE.

La date d'ouverture des plis : **28/06/2023 A 11H**

Est corrigé comme suit :

La date d'ouverture des plis : **05/07/2023 A 11H**

Le reste sans changement

LABOFOR
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 Dhs
Lec DAKHLA GH 1
IMM 3 APPT 54 OULFA CASABLANCA
Suivant le PV de l'AGE du 11/05/2023, les associés de la société « LABOFOR » ont décidé de : - Cession des parts de Mme SOUMIA HAMID de cinq cents (500) parts et Mme ASMAA AMADI de cinquante (50) parts A Monsieur WADII MAHIR (250 Parts) et Monsieur ATIK TEBARANI (300 Parts).
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29/05/2023 sous le N°871898.

N° 4035/PA

JIHANEMA
Société à responsabilité limitée à Associé Unique au capital de 100.000,00 Dhs - Siège social: RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI- Casablanca,
Suivant La décisions extraordinaire de l'associa unique du 15/05/2023 de la société JIHANEMA décide ce qui suit : - Dissolution Anticipée De La Société JIHANEMA -Nomination de Mme. JIHANE MASLOUH en qualité de liquidatrice de la société ; - L'endroit de liquidation est fixé à 105 Res Prima Office Appt 16 Etg 3 angle 11 janvier et Mostafa Maani, Casablanca.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29/05/2023 sous le N°872036.

N° 4036/PA

BETTY IMMO SARL
Augmentation du capital social
I- Selon La Décision de l'AGE de la société « BETTY IMMO SARL » il a été Décidé en date du 15/05/2023ce qui suit :
-D'augmenter le capital social de la société « BETTY IMMO SARL », qui passera du 100.000,00 (Cent Mille Dirhams) à 1.000.000,00 dhs (Un million dirhams), et ce par la création de 9000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune, par compensation d'une partie des créances du compte courant associé exigibles sur la société à raison de Neuf Cent Mille Dirhams (900.000,00 dhs) pour porter le capital social de 100.000,00dirhams à 1.000.000,00 dirhams.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/06/2023 sous le N° 872593.
III- La déclaration de modification de ladite société a été effectuée au niveau du registre du commerce de Tribunal de commerce de Casablanca le 01/06/2023, sous le numéro424659.

N° 4037/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
SUR OFFRES DE PRIX
N°20/INDH/2023
Le26juin2023 à 11h30min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°20/INDH/2023 relatif à :

- Acquisition des équipements et matériels pour un atelier de couture féminine dans le cadre du projet TAMKIN 01 au profit des femmes en situation de précarité à la ville de Zag.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille Dirhams (1000,00 dhs).
-L'estimation (T.T.C) des coûts des prestationsétablies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de soixante-dix mille sept cent cinquante-deuxDirhams 00 cts (70 752,00Dhs)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article7 .

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 4038/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
SUR OFFRES DE PRIX
N°21/INDH/2023
Le26juin2023 à 12h45min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°21/INDH/2023 relatif à :

pel d'offres ouvert sur offre de prix N°21/INDH/2023 relatif à :

- Acquisition des équipements et matériels pour un atelier de cuisine et de pâtisseriesdans le cadre du projet TAMKIN 01 au profit des femmes en situation de précarité à la ville de Zag.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille cinq cent Dirhams (1500,00 dhs).

-L'estimation (T.T.C) des coûts des prestationsétablies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent deux mille cent quatre-vingt-douzeDirhams 00 cts (102 192,00Dhs)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article7 .

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 4039/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
SUR OFFRES DE PRIX
N°22/INDH/2023
Le26juin2023 à 13h45min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°22/INDH/2023 relatif à :

(1500,00 dhs).
-L'estimation (T.T.C) des coûts des prestationsétablies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante mille sept cent soixante-douze Dirhams 00 cts (140 772,00Dhs).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article7 .

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 4040/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
SUR OFFRES DE PRIX
N°23/INDH/2023

Le26juin2023 à 14h45min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°23/INDH/2023 relatif à :

- Acquisition des équipements et matériels pour un atelier d'informaticsdans le cadre du projet TAMKIN 01 au profit des femmes en situation de précarité à la ville de Zag.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de milleDirhams (1000,00 dhs).

-L'estimation (T.T.C) des coûts des prestationsétablies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt-seize mille Dirhams 00 cts (96 000,00 Dhs).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail

des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article7 .

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 4041/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
SUR OFFRES DE PRIX
N°24/INDH/2023

Le26juin2023 à 15h45min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°24/INDH/2023 relatif à :

-Acquisition des matériels de peinture au profit de la coopérative NASSI.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille Dirhams (2000,00 dhs).

• L'estimation (T.T.C) des coûts des prestationsétablies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent mille trois cent quaranteDirhams00 cts (200 340,00Dhs).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.

- Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlementde la consultation, notamment l'article7 .

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 4042/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
AGUELMOUS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N° : 02/2023/CA
(Séance publique)

Le Lundi 26 juin 2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : Achat de matériaux de construction pour le compte de la commune Aguelmous province Khenifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service marché de la commune Aguelmous, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchés-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 Dhs « Quinze Mille Dhs »

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent huit dirhams TTC (185 508,00 Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service marché de la commune Aguelmous.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail de marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4043/PA

**BOULANGERIE
JOURIS
CONSTITUTION
RC: 9137**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 22/05/2023 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000,00 DHS comme suit:

Dénomination: "BOULANGERIE JOURIS"
Forme Juridique: SARL
SIÈGE SOCIAL: N°01 HAY ENNOUR BD NOUASSEUR, BERKANE.

Objet social: BLANAGERIE PATISSERIE.
Capital Social: le capital social est de 100 000,00 dh (Cent mille dirhams) divisé en 1000 MILLE parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHS chacune).

• Mr ABOUASSAM MOHAMMED, 500 PARTS
• Mr JAOUHARI SAID, 500 PARTS

GERANCE: Mr ABOUASSAM MOHAMMED est Gérant/ Associé de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 01/06/2023 sous N°: 290/2023.

N° 4047/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tel/Fax: 0537649573
CSE: 0668792975.**

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: "SOURIF EL KHAYR" S.A.R.L.

Siège Social: RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Les associés: - Mr. NABIL AZZOUZI, apporteur en numéraire 33 400,00 DHS soit 334 parts sociales.

- Mr. SAID OUAFFIK, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.

- Mr. SALAHEDDINE OUAFFIK, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales

Objet: - PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée: 99 ans.
Capital social: 100.000,00 DHS.

Gérance: la société est gérée par: Mr. NABIL AZZOUZI
Dépôt légal: la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 871985 RC N° 585013.

N° 4048/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
CERCLE DEBDOU
CAIDAT EL GAADA
COMMUNE SIDI
ALI BELKACEM
Avis d'appel d'offres
ouvert**

N° 02/2023 /CSAB
Le 26/06/2023 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ali Belkacem, Cercle Deb-

dou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'EXTENSION DE LA CANALISATION D'AEF ALLANT DU FORAGE TOUZALTE VERS DOUAR OULED LAHBIB ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU COMMUNE SIDI ALI BELKACEM-PROVINCE TAOURIRT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quarante Trois Mille Deux Cent Soixante Douze Dirhams CTS (343272,00 DHS)

Il est prévue une visite des lieux le: 15/06/2023 à 11h départ depuis le siège de la Commune de Sidi Ali Belkacem

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4049/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUROFFRES DE PRIX
N°39/2023/MEF/
AC/INF**

Le 18 juillet 2023 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), site Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif - Rabat-Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en œuvre d'une solution logicielle de digital workplace ainsi que les prestations de formation et d'assistance technique

et de maintenance y afférentes pour le compte de la Direction du Budget, en deux lots:

Lot n° 1: acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en œuvre d'une solution logicielle de digital workplace ainsi que les prestations de formation et d'assistance technique pour le compte de la Direction du Budget.

Lot n° 2: Maintenance de la solution logicielle de digital workplace pour le compte de la Direction du Budget.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Économie et des Finances - Rabat - Chellah, Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D». Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Économie et des Finances (www.finances.gov.ma).

Rubrique "Appel d'Offres".

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à:

- Lot n° 1: trente-cinq mille dirhams (35000,00 DH).
- Lot n° 2: quatre mille cinq cent dirhams (4 500,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit:

- Lot n° 1: acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en œuvre d'une solution logicielle de digital workplace ainsi que les prestations de formation et d'assistance technique pour le compte de la Direction du Budget. Deux Millions deux cent quarante-quatre mille dirhams toutes taxes comprises (2 244 000,00 DH TTC)
- Lot n° 2: Maintenance de la solution logicielle de digital workplace pour le compte de la Direction du Budget. Trois cent vingt un mille six cent dirhams toutes taxes comprises (321 600,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis sur le portail marocain des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma;

Le prospectus, la documentation technique et le tableau de conformité exigés par l'article 11 du règlement de la consultation du dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Économie et des Finances, quartier administratif Rabat-Chellah Entrée «D» et ce au plus tard le 17 juillet 2023 à 15 heures 30 minutes.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de la consultation

N° 4050/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
ORIENTALE
PREFECTURE D'OUDJA
ANGAD
COMMUNE D'OUDJA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/2023**

« Séance publique »
Le 26 juin 2023 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune d'Oujda, Bd Med V à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres en séance publique pour l'exploitation des parkings autos et vélocipèdes situés sur le territoire de la commune d'Oujda pour l'année 2023 en six (06) lots comme il est indiqué dans le cahier des charges établi à cet effet.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres - Service Régie - sis ex local de l'Agence urbaine d'Oujda, Bd Med V.

- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:

- * Parkings autos
- Le premier lot: 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)
- Le deuxième lot: 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)
- Le troisième lot: 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)
- Le quatrième lot: 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)
- Le cinquième lot: 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)
- * Parkings vélocipèdes
- Le sixième lot: 10.000,00 dhs (dix mille dirhams)

Qui doit être versé à la caisse du trésorier préfectoral d'Oujda.

L'estimation des coûts des prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée comme suit:

- * Parkings autos
- Le premier lot: 437.850,00dhs (quatre cents trente sept mille huit cent cinquante dirhams)
- Le deuxième lot: 217.350,00.dhs (deux cents dix sept mille trois cent cinquante dirhams)
- Le troisième lot: 178.500,00.dhs (cent soixante dix huit mille cinq cent dirhams)
- Le quatrième lot: 112.350,00dhs (cent douze mille trois cent cinquante dirhams)
- Le cinquième lot: 333.900,00.dhs (trois cents trente trois mille neuf cent dirhams)
- * Parkings vélocipèdes
- Le sixième lot: 136.500,00dhs (cent trente six mille cinq cent dirhams)

Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers soit: - contre récépissé dans le bureau des appels d'offres, - les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4051/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM-OUED
NOUN
PROVINCE
DE GUELMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNICA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : "ESSALAMA AMBULANCE" S.A.R.L.
 Siège Social :MAGASIN N°1520 LOT SAID HAJJI ROUTE DE KENITRA SALE.
 Associés :
 - Mr.MOUNIR BEL HAI-

MER,apporteur en numéraire5000.00 Dhssoit50 Partssociales.
 - Mr. ABDELLATIF DOGHMANI,apporteur en numéraire5000.00 Dhssoit50 Partssociales.
 Objet :
 - SERVICES AUTOMOBILES ; AMBULANCE.
 - AUTRES ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE.
 Durée : 99 ans.
 Capital social :10.000,00 DHS.
 Gérance : la société est gérée par :Mme. WIAM LAHLIOUL.
 Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de1ère instance de

SALEsous le N°41102 RC N°37869.
N° 4054/PA
HANDLING SOLUTIONS SARL AU
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 16/05/2023, la société HANDLING SOLUTIONS SARL AU, a décidé de :
 Ajouter à l'objet social de la société HANDLING SOLUTIONS SARL AU les mentions suivantes :
 - Commissionnaire en transport.
 Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 02/06/2023 sous le dépôt n° 872801.
N° 4055/PA



Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 21/2023/E.AREF.MS

Le 26/06/2023 à 11:00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'impression des livrets de l'enseignement pour le soutien pédagogique au profit des élèves des établissements de l'enseignement primaire relevant de de l'Académie régionale d'éducation et de formation Marrakech-Safi en lot unique.

lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Unique	9 000,00 Dhs (Neuf mille Dhs)	1 841 435,00 (Un million huit cent quarante et un mille quatre cent trente-cinq Dhs)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

N° 4056/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdjel	Saïdia	Berrechidj	Casa (Dah)	Casa (Marrakech)	Ain Sefrou	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sale	Sale (Tanger)	Kenitra	Sét Vieux	Sét Nouvelle	Sét Koutoub	Meknes	Souk Ahrachj	Ain Zaïatene	Fes		
131*																						
101						5:40	5:48	5:59	6:06	6:17	6:27	6:32	6:38	6:45	6:52	7:00	7:08	7:16	7:24	7:30	7:46	8:01
102						6:40	6:48	6:59	7:06	7:17	7:27	7:32	7:38	7:45	7:52	8:00	8:08	8:16	8:24	8:30	8:46	9:01
103*	6:50	7:30	8:30	9:30	10:22	7:30	7:38	7:49	8:02	8:12	8:22	8:27	8:33	8:40	8:47	8:55	9:03	9:11	9:19	9:25	9:41	9:56
104						8:30	8:38	8:49	9:02	9:12	9:22	9:27	9:33	9:40	9:47	9:55	10:03	10:11	10:19	10:25	10:41	10:56
141						9:30	9:38	9:49	10:02	10:12	10:22	10:27	10:33	10:40	10:47	10:55	11:03	11:11	11:19	11:25	11:41	11:56
106	7:00	8:00	9:00	9:50	10:21	10:20	10:28	10:39	10:52	11:02	11:12	11:17	11:23	11:30	11:37	11:45	11:53	12:01	12:09	12:15	12:31	12:46
142						11:30	11:38	11:49	12:02	12:12	12:22	12:27	12:33	12:40	12:47	12:55	13:03	13:11	13:19	13:25	13:41	13:56
107	9:50	10:50	11:50	12:40	13:21	13:20	13:28	13:39	13:52	14:02	14:12	14:17	14:23	14:30	14:37	14:45	14:53	15:01	15:09	15:15	15:31	15:46
1012*	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
104						14:30	14:38	14:49	15:02	15:12	15:22	15:27	15:33	15:40	15:47	15:55	16:03	16:11	16:19	16:25	16:41	16:56
108	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
109	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
110	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
111	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
112	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
113	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
114	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
115	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
116	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
117	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
118	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
119	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
120	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
121	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
122	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
123	10:50	11:50	12:50	13:40	14:21	14:20	14:28	14:39	14:52	15:02	15:12	15:17	15:23	15:30	15:37	15:45	15:53	16:01	16:09	16:15	16:31	16:46
142	14:40	15:40	16:40	17:30	18:01	18:00	18:08	18:19	18:32	18:42	18:52	18:57	19:03	19:10	19:17	19:25	19:33	19:41	19:49	19:55	20:11	20:26
128	15:40	16:40	17:40	18:30	19:01	19:00	19:08	19:19	19:32	19:42	19:52	19:57	20:03	20:10	20:17	20:25	20:33	20:41	20:49	20:55	21:11	21:26
105	16:40	17:40	18:40	19:30	20:01	20:00	20:08	20:19	20:32	20:42	20:52	20:57	21:03	21:10	21:17	21:25	21:33	21:41	21:49	21:55	22:11	22:26
132	17:40	18:40	19:40	20:30	21:01	21:00	21:08	21:19	21:32	21:42	21:52	21:57	22:03	22:10	22:17	22:25	22:33	22:41	22:49	22:55	23:11	23:26
104	18:40	19:40	20:40	21:30	22:01	22:00	22:08	22:19	22:32	22:42	22:52	22:57	23:03	23:10	23:17	23:25	23:33	23:41	23:49	23:55	24:11	24:26
106	19:40	20:40	21:40	22:30	23:01	23:00	23:08	23:19	23:32	23:42	23:52	23:57	24:03	24:10	24:17	24:25	24:33	24:41	24:49	24:55	25:11	25:26
108	20:40	21:40	22:40	23:30	24:01	24:00	24:08	24:19	24:32	24:42	24:52	24:57	25:03	25:10	25:17	25:25	25:33	25:41	25:49	25:55	26:11	26:26

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Zaïatene	Souk Ahrachj	Sét Vieux	Sét Nouvelle	Casa (Dah)	Casa (Marrakech)	Ain Sefrou	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sale	Sale (Tanger)	Kenitra	Sét Vieux	Sét Nouvelle	Casa (Dah)	Berrechidj	Saïdia	Benguerdjel	Marrakech	
104*						5:30	5:36	5:47	5:54	6:05	6:15	6:20	6:26	6:33	6:40	6:48	6:56	7:04	7:12	7:18	7:34	7:49
107*	7:50					6:37	6:43	6:54	7:01	7:12	7:22	7:27	7:33	7:40	7:47	7:55	8:03	8:11	8:17	8:33	8:48	9:03
104*	8:40					7:37	7:43	7:54	8:01	8:12	8:22	8:27	8:33	8:40	8:47	8:55	9:03	9:11	9:17	9:33	9:48	10:03
106*	9:40	10:40	11:40	12:30	13:01	7:40	7:47	7:58	8:05	8:16	8:26	8:31	8:37	8:44	8:51	8:59	9:07	9:15	9:21	9:37	9:52	10:07
120*	10:40	11:40	12:40	13:30	14:01	8:40	8:47	8:58	9:05	9:16	9:26	9:31	9:37	9:44	9:51	9:59	10:07	10:15	10:21	10:37	10:52	11:07
112	7:40	7:40	8:40	9:30	10:01	9:17	9:24	9:35	9:42	9:53	10:03	10:08	10:14	10:21	10:28	10:36	10:4					

S A M E D I



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Alf Marhba
 2019 : Azrou
 08:35 : Omran bayna lbari wa lbahr
 09:30 : Boyout Assrar Ep 27
 10:25 : Derb Ep 25
 11:00 : Nhar Mabrouk EP 3
 11:15 : Oussrati best of semaine 36
 12:10 : Lusine Ep 27
 12:50 : Quotidienne Lala Laâroussa capsule 15
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Waadi S1 Ep 25
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Bin Barah ou lyoum
 15:10 : Andi Holm Ep 30
 16:00 : Téléfilm : Rdat Lwalidin
 17:40 : Mister Senssour Ep 11
 17:50 : Mister Senssour Ep 12
 18:00 : Sada Iba'de 2023
 19:00 : Jt en Français
 19:20 : Nhar Tzad Jad Ep 17
 19:25 : Nhar Tzad Jad Ep 18
 19:30 : Oulidat Bladi2 Ep 10
 20:00 : Aicha Ep11
 21:00 : JT Pncipal
 22:00 : Lala Laâroussa Prime 4
 00:00 : Dernier Bulletin D'information
 00:20 : Téléfilm : Moulat Lward
 01:55 : Maalim Wa modoun 2018
 02:55 : Waadi S1 Ep 25
 03:30 : Boyout Assrar Ep 27
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Alf Marhba 2019 : Azrou
 06:00 : Omran bayna lbari wa lbahr



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : SPECIAL AITA
 08:35:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 09:40:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 10:10:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 10:55:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : BOUCHRA EL MOUSTADRAF
 14:05:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 14:20:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 14:50:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:00:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 15:30:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 17:40:00 : MAGAZINE : NIDAE
 18:00:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:30:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 19:35:00 : MINI-SERIE : KORSA
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:05:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:45:00 : MAGAZINE : HADA MA KAN
 21:55:00 : TELEFILM : ZWAI SI TAYEB
 23:35:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 01:10:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 02:30:00 : MAGAZINE : POP UP
 02:55:00 : JEU : NKTACHFOU BLADNA
 04:00:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : GARDIEN DES MONDES



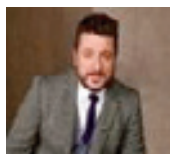
07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfour
 09h15 : Téléshopping
 09h40 : Génération Ushuaia
 11h50 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
 17h50 : 50' inside : Magazine
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h45 : Tirage du Loto
 21h10 : The voice : Divertissement
 23h40 : The voice, la suite : Divertissement
 00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : Bel & bien
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
 11h20 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
 14h30 : XV/15 : Magazine
 15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
 17h15 : XV/15 : Magazine
 17h35 : Rugby : Angleterre/France
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 21h10 : 100% logique : la réponse est sous vos yeux : Jeu
 23h25 : Quelle époque ! Magazine
 01h35 : Les enfants de la télé
 02h35 : Les grands espaces de l'Ouest américain : Doc
 02h20 : Buenos Aires
 03h20 : Pays et marches du monde
 04h35 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music
 06h45 : Absolutment stars :
 10h10 : 66 minutes : grand format : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Scènes de ménages : Série française
 14h30 : Chasseurs d'appart : Divertissement
 19h45 : Le 19.45, météo
 21h25 : Scènes de ménages : Série française
 21h10 : NCIS : Hawaii
 21h10 : Hawaii 5-0 : Série
 01h40 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
 21h45 : Elisabeth d'Angleterre et Marie : Documentaire
 22h40 : Les pouvoirs du cerveau
 00h35 : Psycho
 01h05 : Court circuit
 02h00 : 42, la réponse à presque tout



06h00 : Okoo. Dessins animés
 08h15 : Samedi Okoo
 09h00 : Rencontres à XV : Magazine
 10h55 : Outremer le mag
 11h25 : Outremer l'info
 11h30 : Dans votre région
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Saveurs de saison : Magazine
 20h45 : Tout le sport
 20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
 21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
 22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
 00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
 01h35 : Samedi d'en rire
 04h05 : Outremer. story
 04h35 : Les matinales

D I M A N C H E



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Arouad : Fatna Elmarnissi ..
 Chahrazad Fes
 08:40 : Amoudou : Oujda
 09:35 : Woujough : El Jadida
 10:15 : Boyout Assrar Ep 28
 11:10 : Nadi Al Marah EP 2
 12:10 : Nhar Tzad Jad Ep 17
 12:20 : Nhar Tzad Jad Ep 18
 12:25 : Oulidat Bladi S2 Ep 10
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Ilm wa Hadara 2023
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Lala Laroussa Prime 4
 16:45 : Canal Atlas
 17:40 : Nhar Mabrouk EP 4
 18:00 : Wala Aalik Al Massir Ep 17
 18:30 : Alam Arryadi
 19:00 : JT en Français
 19:20 : 100% Raqmi Ep 30
 19:35 : Chhioua maa Star
 19:50 : Amoula Nouba Ep 7
 20:25 : Amoula Nouba Ep 8
 21:00 : JT Principal
 22:00 : Moudawala 2022
 23:00 : Ghadar Zman Ep 21
 23:30 : Dernier Bulletin D'information
 23:50 : Téléfilm : Rdat Lwalidin
 01:25 : Canal Atlas
 02:20 : Woujough : El Jadida
 02:55 : Wala Aalik Al Massir Ep 17
 03:30 : Boyout Assrar Ep 28
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Arouad : Fatna Elmarnissi ..
 Chahrazad Fes
 06:00 : Amoudou : Oujda



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 07:00:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA
 07:55:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
 08:45:00 : SERIE : KHOU KHWATATOU
 09:40:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 10:15:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 11:00:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:35:00 : MAGAZINE : REPLAY
 14:05:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:25:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 15:30:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:40:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 16:10:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 17:55:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
 18:50:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 19:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 19:55:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:05:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:45:00 : MAGAZINE : HADA MA KAN
 21:55:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : DOCUMENTAIRE
 22:55:00 : CINESTARS : L'WEEKEND
 00:35:00 : LONG-METRAGE : YIMMA
 02:10:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
 03:05:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
 04:00:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE
 05:00:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 09h15 : Téléshopping
 11h50 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
 17h50 : Sept à huit life : Magazine
 18h20 : Sept à huit : Magazine
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h45 : Wonder Woman : Film
 21h10 : Ant-Man et la gUEPE
 23h40 : The voice, la suite : Divertissement
 00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : Émissions religieuses
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
 11h20 : Chacun



son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
 14h30 : Maisons et hôtels de légende : Série doc
 15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
 18h10 : Les enfants de la télé : Divertissement
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 21h10 : Get out : Film
 23h25 : Beau geste : Magazine
 00h00 : Le pitch cinéma : Magazine
 00h05 : Histoires courtes
 00h55 : 13h15 le samedi
 01h55 : 13h15 le dimanche
 03h15 : Paris côté jardins : Documentaire
 03h15 : Amsterdam, un village entouré de fleurs : Documentaire
 04h45 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu



06h00 : M6 music
 06h45 : M6 boutique:
 10h10 : Sport 6 : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Recherche appartement ou maison : Magazine
 14h30 : Maison à vendre : Magazine
 17h25 : 66 minutes : Magazine
 18h45 : 66 minutes : Magazine
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : E=M6 : Magazine
 21h10 : Zone interdite : Magazine
 23h05 : Enquête exclusive : Magazine
 01h55 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
 21h45 : Elisabeth



d'Angleterre et Marie : Documentaire
 22h40 : Les pouvoirs du cerveau
 00h35 : Psycho
 01h05 : Court-circuit
 02h00 : 42, la réponse à presque tout



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 08h15 : Samedi Okoo
 09h00 : Rencontres à XV : Magazine
 10h55 : Outremer le mag
 11h25 : Outremer l'info
 11h30 : Dans votre région
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Saveurs de saison : Magazine
 20h45 : Tout le sport
 20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
 21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
 22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
 00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
 01h35 : Samedi d'en rire
 04h05 : Outremer story
 04h35 : Les matinales

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
Top gun : maverick
 Durée : 01:00:00
 Genres : Action
 Réalisateur : Joseph Kosinski
 Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
 séances : 13:25 19:45 22:30
AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30
Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regragui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30
Bullet train
 film Bullet train megarama-casablanca
 Durée : 02:32:00
 Genres : Thriller Action
 Réalisateur : David Leitch
 séances : 13:25 19:45 22:30
Kira w el gen
 film Kira w el gen megarama-casablanca
 Durée : 02:55:00

Tad l'exploitateur et la table d'émeraude
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gano
 séances : 14:00 16:00
Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00
Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamdi
 séances : 17:00 19:45 22:30
Komprobat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30
Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 14:15 17:45 22:30 19:45
Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

JE T'AIME - I LOVE YOU
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Tamer Housni
 séances : 13:25 19:45 22:30
La très très grande classe
 film La très très grande classe megarama-casablanca
 Durée : 01:40:00
 Genres :
 Réalisateur : Frédéric Quiring
 14:15 17:00 19:45 22:30
Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres :
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00
Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen
 Pharmacie DIAR EL HANAE
 DIAR EL HANAE GH. BD. 79
 N° 20 - SIDI MOUMEN -
 50 - Tél : 0522.70.59.59

Pharmacie ESPACE NAIM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
 50 - Tél : 0522.37.32.66

Sidi Othmane
 Pharmacie ESSEHA
 MARCHÉ ESSALAMA L HAY
 ESSALAMA J -
 Tél : 0522.37.32.66

Oulfa
 Pharmacie MASED CIL
 LOT DU STADE N° 22 - HAY
 ESSALAM - CIL
 (PRIS MOUSQUE) CIL -
 LABORATOIRE PFIZER)-
 Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf
 Pharmacie BJANI
 114, LOTISSEMENT SAADA I -
 SIDI MAAROUF -
 Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
 MILLENIUM
 N° 162 LOTISSEMENT
 FLORIDA - SIDI MAAROUF
 (FACE HAMMAM FLORIDA
 ET CRICHE SANOUNOU)-
 Tél : 0522.32.15.36

Lissafa
 Pharmacie JARDINS DE
 LOULFA
 KASSIA ALAMINE
 EXTENSION, GH14 BDM 6 -
 ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEV
 CENTRE COMMERCIAL
 CASAVIEV, MAG N°1 -
 NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Maarif
 Pharmacie IBN BATOUTA

**78, RUE IBN BATOUTA (A
 COTE DU CINEMA LUX) AVE-
 NUE LALLA YACOUT - Tél :
 0522.22.34.34 [-]**

**Pharmacie PORTE
 CALIFORNIE**
 ROUTE 109, AVENUE MEKKA
 - DAR HADI DAOUË -
 BACHKOU (ROND-POINT
 BACHKOU)-
 Tél : 0522.81.29.31 [-]

Pharmacie NARIS
 141, BOULEVARD YACOUB EL
 MANSOUR - MAARIF -
 Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne
 Pharmacie RAIS
 62, RUE DE LA MER
 BALTIQUE - AIN DIAB
 (TERMINUS TRAMWAY AIN
 DIAB) - HARLEY DAVIDSON
 - RESTAURANT VIF)-
 Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFR
 16, RUE MOHAMED
 SMHA - AVENUE DES FAJ.
 (EX. HOTEL SAJIB - ACIMA
 RD. MED V - STADE -
 Tél : 0522.44.48.57

Belvédère
 Pharmacie MOULAY ISMAIL
 286, RD. MOULAY ISMAIL -
 ROCHES NOBRES 2030 -
 Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebâh
 Pharmacie ESPACE SHEATI
 35, RUE SALOMON
 DAHAN - QUARTIER OUKA-
 CHA - AIN SEBAHA (PRIS PRISON
 OUKACHA) -
 Tél : 0522.67.27.64

Ain Check
 Pharmacie KJIMAT
 341, BOULEVARD PANORA-
 MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi
 Pharmacie AL AQSA
 RESIDENCE AL AMANE RUE
 EMILE BRUNET N° 6 -
 HAKAM 3 - HAY MOHAM-
 MADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida
 Pharmacie HACHAD
 142, RUE 5-DERB KOREA-GRE-
 GOUANE (STATION TAXI
 SIDI MAAROUF) PLACE
 SRAGHNA
 - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Berroussi
 Pharmacie RACHAD
 32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
 AMAL 2 - SIDI BERROUSSI -
 Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
 Pharmacie LAYA
 N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
 / FRA - RUE AL ABTAL -
 BEAUNEJOUR B.P. 16277 -
 Tél : 069683285 [-]

Pharmacie [NANE] OULFA
 RYAD EL OULFA GHB EN-
 TREE N°9 N° 151 (ACTUELLE-
 MENT GH40) -
 Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NOBLE
 HADIKAT OUM ERRAÏE 2
 CH N° 21 EN FACE MAR-
 JANE HAY HASSANI - Tél :
 0522.89.77.44 [-]

Beauséjour
 Pharmacie ORGOUANE
 122, RUE ORGOUANE - HAY
 ERRAHIA - BEAUSEJOUR
 (DERRIERE ACTA BEAUSE-
 JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
 Pharmacie DALAL
 24 BS, RUE DES VANNEAUX -
 L'OASS (MARCHÉ L'OASS -
 B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes
100	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
101	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
102	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
103	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
104	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
105	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
106	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
107	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
108	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
109	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
110	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
111	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
112	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
113	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
114	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
115	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
116	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
117	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
118	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
119	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
120	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00


SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech
100	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
101	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
102	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
103	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
104	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
105	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
106	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
107	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
108	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
109	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
110	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
111	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
112	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
113	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
114	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
115	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
116	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
117	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
118	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
119	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
120	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1029	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057	1061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Kénitra	Arrivée	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

L'aventure saoudienne de Ronaldo ne déchaîne pas les passions



La première saison de Cristiano Ronaldo dans le championnat d'Arabie Saoudite n'a pas déchainé les passions, mais elle pourrait annoncer l'arrivée d'autres mégastars du ballon rond dans le pays.

Les feux d'artifice et l'euphorie déclenchés par l'arrivée du joueur portugais aux cinq ballons d'or ont fait place à une certaine apathie lorsqu'il a terminé la saison avec son club d'Al-Nassr sur le banc, blessé, lors du dernier match contre Al Fateh mercredi.

Après avoir fait venir Ronaldo pour deux ans et demi et un contrat dont le montant atteindrait, selon des informations non confirmées, 400 millions de dol-

lars, Al-Nassr n'a terminé que deuxième du championnat saoudien, sans trophée mais avec une qualification pour la Ligue des champions asiatique comme lot de consolation. Et le Portugais n'a marqué que 14 buts, dont cinq pénalités, en 16 matches.

Mais l'arrivée de la star de 38 ans, passée par Manchester United, le Real Madrid et la Juventus, reste une très bonne opération marketing pour le football saoudien, qui veut s'imposer sur la scène mondiale, et plus généralement pour le pays, qui cherche à attirer investissements étrangers et touristes.

Selon plusieurs médias, le septuple Ballon d'Or et champion du monde argentin Lionel Messi, ac-

tuellement au PSG, a reçu une offre faramineuse de l'ordre de 400 millions d'euros par an pour débarquer à son tour dans le royaume. Et, depuis mardi, la presse espagnole évoque une offre d'Al-Itihad à laquelle réfléchirait le dernier lauréat du Ballon d'Or, l'attaquant français du Real Madrid Karim Benzema.

Les immenses ressources du fonds d'investissement public saoudien pourraient permettre ces transferts. Elles financent déjà la ligue dissidente de golf LIV et ont permis l'achat du club anglais de Newcastle United, qualifié pour la prochaine Ligue des champions pour la première fois depuis vingt ans.

L'Arabie Saoudite envisage également de se porter candidate à l'organisation de la Coupe du monde de football en 2030 ou 2034, suivant l'exemple du Qatar voisin.

Ronaldo n'a fait que peu de déclarations publiques depuis son arrivée à Riyad avec sa compagne, la mannequin Georgina Rodri-

guez, elle-même influenceuse comptant 49,5 millions d'abonnés sur Instagram.

Après avoir appelé par erreur sa nouvelle terre d'adoption "Afrique du Sud" lorsqu'il a été accueilli à Al-Nassr, le Portugais s'est quelque peu rattrapé en estimant que le championnat saoudien pourrait devenir l'un des meilleurs au monde.

Et la star portugaise a déclaré jeudi qu'elle entendait "continuer" avec Al-Nassr la saison prochaine.

"Je suis heureux ici, je veux continuer ici et je continuerai ici", a assuré Ronaldo lors d'un entretien accordé à la Saudi Pro League, la ligue de football professionnel du royaume.

"Je pense que s'ils continuent à faire le travail qu'ils souhaitent faire ici, le championnat saoudien pourra être l'un des cinq meilleurs du monde dans cinq ans", a-t-il continué.

Si Ronaldo ne peut gagner des matches à lui seul, son arrivée a braqué les projecteurs sur le championnat national. Le nombre

de personnes suivant Al-Nassr sur Twitter est passé de 800.000 à 4 millions et sur Instagram de 2 millions à plus de 14 millions.

Les supportrices, encore interdites de stades il y a quelques années, sont maintenant devenues une vision familière, la présence de Ronaldo attirant aussi les familles.

Mais certains fans se plaignent des performances plutôt décevantes du joueur, qui a souvent échoué à marquer les rencontres de son empreinte.

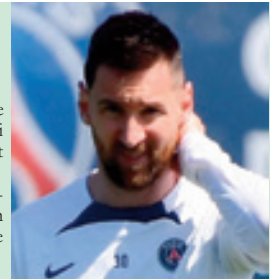
Après le match nul contre la modeste équipe d'Al Khaleej il y a deux semaines, Mubarak Al-Shehri, un supporter d'Al Nassr, s'est indigné de "la performance mauvaise et incompréhensible" de Ronaldo.

Un autre, Ibrahim Al-Suwailam, a lui remis en question la décision de le faire venir en Arabie saoudite. "Ronaldo seul n'est pas suffisant. Vaut-il autant d'argent? C'est pour la publicité mais les fans veulent au final gagner des championnats".

Galtier confirme le "dernier match" de Messi au Parc avec le Paris SG

L'entraîneur du Paris Saint-Germain Christophe Galtier a salué le "dernier match de Lionel Messi au Parc des Princes", samedi contre Clermont pour l'ultime journée de Ligue 1, confirmant que la star argentine était sur le départ.

Après-demain, "c'est son dernier match au Parc des Princes. J'ose espérer qu'il sera accueilli de la meilleure des façons", a dit le technicien au sujet de la "Pulga", qui a déjà plusieurs fois essuyé les sifflets d'une partie des supporters.



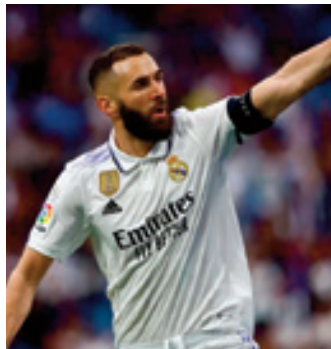
"La réalité, ce n'est pas Internet"

Benzema tacle les rumeurs sans donner d'indice sur son avenir

L'attaquant français Karim Benzema, en fin de contrat au Real Madrid et courtisé notamment par l'Arabie Saoudite, a tacleé jeudi soir les rumeurs concernant son avenir, assurant que "ceux qui parlent le font sur Internet, et la réalité, ce n'est pas Internet".

"Pourquoi devrais-je parler de mon avenir? Je suis à Madrid. Ceux qui parlent le font sur Internet, et la réalité, ce n'est pas Internet", a clamé Benzema jeudi soir lors d'une cérémonie en hommage à sa carrière organisée par le quotidien sportif espagnol Marca.

L'avant-centre français est au centre des rumeurs ces derniers jours. Son contrat se termine le 30 juin, mais grâce au Ballon d'Or remporté en 2022, il pourrait automatiquement reconduire son engagement pour une quinzième saison au Real, selon une clause incluse dans son contrat.



D'après la presse espagnole, Benzema a reçu une offre provenant d'Arabie Saoudite, qui lui a proposé 200 M d'EUR sur deux saisons pour l'attirer dans son championnat, comme l'ancien coéquipier du Français, Cristiano Ronaldo.

Jeudi soir après la cérémonie, Marca a

annoncé que le Français restait au Real, et qu'il "honorerait sa dernière année de contrat". "C'est ce que les deux parties avaient prévu depuis longtemps, et ce qu'elles ont, qui plus est, signé", précise le journal le plus vendu d'Espagne.

"Pour l'instant, je suis ici, j'ai un entraînement demain (vendredi, NDLR), je prends du plaisir chaque jour et dimanche, j'ai un match" contre l'Athletic Bilbao, a rappelé le "Nueve".

"Je suis très fier de mon travail et je prends du plaisir vraiment à chaque entraînement, à chaque match. C'est le plus important : prendre du plaisir. Quand je vais à Valdebebas, pour moi ce n'est pas du travail, et le jour où ça le deviendra, je dirai : "ça suffit", a affirmé l'ancien international français.

"Je prends du plaisir dans le football, comme les enfants. Dans ma tête, je suis toujours un enfant", a glissé ce père de famille, devant un groupe d'enfants portant

ses maillots, de Lyon et du Real.

"Je sais mettre des buts, mais ce que j'aime dans le foot, c'est ce que je peux faire sur le terrain : les mouvements, les passes... à mon poste, j'essaie de faire des choses qu'on ne voit pas chez d'autres attaquants", a ajouté Benzema, précisant que le Brésilien Ronaldo, son modèle et ancien joueur du Real, "n'était pas qu'un buteur, il faisait aussi des feintes, des passes...".

Benzema a répété à plusieurs reprises qu'il était fier de son parcours au Real, et a souhaité souligner l'importance de ses coéquipiers dans sa trajectoire.

"Quand un joueur reçoit un trophée, il le doit toujours à toute l'équipe. Sans mes coéquipiers, je n'aurais pas atteint ce niveau. J'ai du talent, mais tu as toujours besoin des autres. On a toujours besoin de l'équipe".

Avec Marcelo, Benzema est le joueur qui a remporté le plus de trophées au Real Madrid (25).

Le Wydad vise le remake en Ligue des champions

La 4^{ème} étoile est conditionnée par un bon résultat au Caire

Le Wydad croisera le fer, ce dimanche à partir de 19 heures au stade international du Caire, avec le club égyptien d'Al Ahly, et ce pour le compte de la finale aller de la Ligue africaine des champions, édition 2023.

Ultime acte que l'on espère sera un remake des deux précédents face-à-face sanctionnés par des victoires des Rouges lors des finales de 2017 et de 2022. Si d'aucuns perçoivent le WAC comme la bête noire d'Al Ahly, il faut garder à l'esprit que le National du Caire reste le détenteur du record des titres dans cette C1 avec pas moins de 10 étoiles contre trois pour le Wydad qui aspire à ajouter une quatrième ligne à son copieux palmarès.

Une confrontation compliquée pour deux protagonistes qui se connaissent très bien et qui se jouera sur de petits détails. Que ce soit Al Ahly ou le Wydad, ces acteurs affichent la bonne forme en cette fin de saison et ne comptent point lâcher prise à ce stade de la compétition. En tout cas, les Rouge



et Blanc, tenants du titre, sont conscients de l'apreté de la tâche et outillés en vue d'aborder ce cap aller sans dégâts dans la perspective de jouer le retour à domicile, devant leur grand public le 11 juin, dans de parfaites dispositions.

Il s'agit là d'une opposition qui

a été minutieusement préparée par le Wydad qui s'est déplacé avec l'ensemble de ses cadres, tous décidés à aller jusqu'au bout dans cette campagne continentale. Le WAC a regagné mercredi dernier Le Caire à bord d'un vol spécial, soit quatre jours pleins avant la finale. Un es-

pace temporel savamment exploité par le staff technique, puisque trois séances d'entraînement devaient se tenir dont la dernière est programmée ce samedi soir à l'heure du match au stade du Caire.

Les réglages étant faits, l'on doit s'attendre à un match crânement

disputé, devant être emballé d'entrée par les joueurs du National du Caire dans l'espoir de déstabiliser l'arrière-garde des Rouges. Grâce à leur expérience, les éléments qui seront alignés par le coach belge Sven Van Den Broeck sont capables de laisser passer l'orage et d'exploiter à bon escient les moments opportuns pour porter le danger dans le camp adverse et pourquoi pas atteindre les filets adverses. Ce qui serait le scénario parfait, comme c'était le cas d'ailleurs au match de la demi-finale retour contre l'équipe sud-africaine de Mamelodi Sundowns, lorsque les Wydadis ont frappé en deux temps pour forcer une issue de parité accordant le sésame de cette finale qui sera sifflée par le Libyen Ibrahim Moutaz. Celui-ci a été crédité d'un bon arbitrage lors du match des quarts retour (0-0) qui a vu la qualification, d'Al Ahly aux dépens du Raja.

A noter que pour la finale retour au Complexe sportif Mohammed V, la CAF a désigné l'arbitre éthiopien Bamlak Tesema.

Mohamed Bouarab

Assemblées générales de la FRMT

La Fédération Royale marocaine de tennis (FRMT) tient, le 17 juin au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat, une assemblée générale extraordinaire (AGE) pour l'amendement de ses statuts, ainsi que les assemblées générales ordinaires (AGO) des saisons 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

L'AGE sera consacrée à l'amendement de l'article 5 des statuts de la FRMT en vue d'inclure le Padel et le beach tennis en tant que disciplines relevant de l'instance fédérale, indique

la FRMT dans un communiqué.

Par ailleurs, les AGO seront marquées notamment par la lecture des rapports moraux et financiers des saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 et la présentation du budget de la saison 2022/2023, relève le communiqué.

L'élection du Comité directeur de l'instance fédérale, des membres de la commission fédérale de discipline et la commission d'appel est également prévue lors de ces AGO, selon la même source.

Cinq coureurs marocains au 19^{ème} Tour international du Cameroun de cyclisme

Cinq coureurs marocains prennent part à la 19^{ème} édition du Tour international cycliste du Cameroun, du 3 au 11 juin.

La délégation marocaine est composée de Achraf Ed-Doghmi, récent vainqueur du Tour du Bénin, et cinquième en Afrique au classement de la Fédération internationale de cyclisme, Adel Al-Arabawi, Mohcine Al Kouraji, Salaheddine Marouani et Al-Hussein Al-Sabbahi, encadrés par l'ancien champion de cyclisme et entraîneur national Abdel Ati Saadoun.

Les cyclistes marocains cherchent à réaliser des résultats positifs lors de ce Tour pour

empocher des points à même de leur assurer la qualification aux Jeux olympiques qui se tiendront à Paris en 2024.

Outre l'équipe nationale marocaine, les équipes du Rwanda, du Bénin, de l'Algérie et du Cameroun, pays hôte, participent à ce tour, qui a débuté en 2003, ainsi que des équipes professionnelles et semi-professionnelles de pays européens, notamment la France et les Pays-Bas.

Les participants au Tour du Cameroun, classé dans la catégorie 2.2, parcourront une distance totale de 963,9 km, répartie en huit étapes dont la première reliera les villes de Fakil et Garoua (100,3 km).

Oussama El Azzouzi

Un aplomb qui force le respect



L'international U23 marocain Oussama El Azzouzi, joueur du club de Pro League belge Union Saint-Gilloise (USG), est un bosseur dans l'ombre doté d'un aplomb qui force le respect, écrit mercredi le quotidien belge "Le Soir".

Titularisé lors des deux derniers matchs de son équipe en championnat face au KRC Genk et à l'Antwerp, en remplacement du capitaine Teddy Teuma, blessé, El Azzouzi a su gérer ces deux matchs pénibles et a récolté les fruits de sa patience, lui qui a attendu de recevoir de vraies chances de briller dès que les projecteurs se sont enfin braqués sur lui, souligne le journal.

"Oussama El Azzouzi est en train de démontrer pourquoi l'Union est allé le chercher l'été dernier au FC Emmen (Pays-Bas)", es-

time le grand tirage, ajoutant que le joueur marocain, réserviste jusque-là, a dû dompter son caractère impétueux et a continué à patienter dans l'ombre avant de briller et se montrer à la hauteur des événements.

«Il a énormément bossé dans l'ombre et c'est son mérite avant tout. Il a prouvé qu'il est déjà prêt à endosser un statut de titulaire à part entière», souligne l'entraîneur de l'USG, Karel Geraerts, cité par Le Soir.

Avant d'enchaîner deux titularisations, Oussama El Azzouzi n'avait récolté que quelques apparitions, ainsi qu'une titularisation agrémentée de deux buts à Cappellen en seizièmes de finale de la Coupe de Belgique, une autre à l'Union Berlin en Europa League et seulement deux autres lors de la phase classique, face à Ostende et à Seraing.

L'USG a conservé ses chances de remporter le titre de la Pro League belge en arrachant le match nul sur le terrain de l'Antwerp (1-1), dimanche dernier lors de la cinquième et avant-dernière journée des Champions Playoffs.

Le club de la commune de Saint-Gilles (région bruxelloise) compte 46 points, à égalité avec l'Antwerp et devant le KRC Genk (45 points).

La dernière journée des Champions Playoffs se jouera dimanche prochain, avec les chocs KRC Genk/Antwerp et USG/FC Bruges, ce dernier club ne pouvant plus aspirer au titre avec seulement 33 points au compteur.

A Los Angeles, plantes et champignons dépolluent les sols à moindre coût

Au beau milieu d'une friche industrielle en plein Los Angeles, Kreigh Hampel déracine un sarrasin de Californie à grands coups de fourche pour le faire analyser: depuis qu'il a été planté, l'arbuste absorbe le plomb polluant le sol de cet ancien site automobile.

Le volontaire de 68 ans s'émérveille face au pouvoir nettoyant de ce buisson parsemé de fleurs blanches et roses.

"C'est le miracle de la vie", s'enthousiasme le retraité derrière son masque filtrant. "Les plantes savent vraiment comment faire ce travail, elles l'ont fait plein de fois depuis des millions d'années."

Sur cette terre longtemps recouverte de béton, des scientifiques de l'université UC Riverside ont disséminé des plantes et champignons savamment choisis, avec l'espoir d'éliminer naturellement les métaux lourds et les produits pétrochimiques qui contaminent le quartier depuis des décennies.

Cette technique, connue sous le nom de "bioremédiation", représente une alternative bien plus économique que les procédés habituels.

"La méthode conventionnelle de dépollution des sites consiste à déterrer toute la terre contaminée et à la déverser ailleurs", rappelle à l'AFP la chercheuse Danielle Stevenson, qui pilote

cette étude grandeur nature. "Très coûteuse", cette approche se chiffre souvent "en millions" et "ne fait que déplacer le problème ailleurs".

A contrario, ce projet de la mycologue, mené sur trois anciens sites industriels différents de Los Angeles, ne coûte que "200.000 dollars". Et selon elle, les premiers résultats sont prometteurs.

"En trois mois, nous avons réduit de 50% les produits pétrochimiques et, en six mois, nous nous sommes rapprochés (de ce seuil) pour certains métaux", relate-t-elle.

La scientifique a choisi ses armes antipollution avec soin.

D'un côté, des blancs de pleurotes ont été intégrés au sol car ce sont des champignons "décomposeurs": leur partie souterraine, appelée "mycélium", se nourrit aussi bien d'arbres morts que d'hydrocarbures comme le diesel.

"C'est parce qu'il s'agit essentiellement de la même chose", explique la trentenaire. "Une grande partie de nos combustibles fossiles ne sont que des matières mortes qui ont été comprimées sur de longues périodes de temps."

De l'autre, plusieurs plantes locales de Californie jouent le rôle "d'aspirateurs" à métaux lourds -- qui peuvent ensuite être réutilisés. Pour survivre en



terre hostile, elles reçoivent l'aide de champignons mycorhiziens, des alliés naturels de la forêt qui leur apportent notamment de l'eau et des nutriments.

Dans ce quartier populaire à majorité latino-américaine, Mme Stevenson souhaite ramener les concentrations de polluants sous les seuils sanitaires fixés par les autorités américaines. Car vivre près d'anciens sites industriels contaminés "réduit littéralement l'espoir de vie".

Historiquement, les pollueurs sont rarement les payeurs. Après le départ des entreprises, nettoyer revient souvent à la charge des collectivités, qui

mettent des années à trouver les financements nécessaires.

Aux Etats-Unis, où l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) recense près de 1.900 sites problématiques, les projets de dépollution menés à bien chaque année se comptent sur les doigts de la main, selon la scientifique.

Proposer une méthode "moins chère" permettrait à "plus de sites d'être dépollués plus rapidement", espère-t-elle.

Nettoyage des eaux usées, assainissement des sols contaminés par les cendres toxiques des feux de forêt, fré-

quents en Californie... La "bioremédiation" peut s'appliquer à de nombreux domaines, selon elle. Mais alors, pourquoi cette technique est-elle encore si peu développée ?

"La bioremédiation est encore considérée comme risquée", explique Bill Mohn, professeur de microbiologie à l'université de Colombie-Britannique, au Canada. Contrairement à l'excavation des sols, "il est difficile de garantir systématiquement qu'on passera sous les niveaux de polluants requis".

Une incertitude renforcée par le manque de financements pour la recherche, dans un domaine qui n'a pas de produit concret à vendre, ajoute-t-il. Selon Mme Stevenson, les préjugés envers les champignons réputés malsains ont également la vie dure.

"On me demande tout le temps si, en introduisant un champignon pour nettoyer un site, il ne va pas prendre le dessus, infecter la maison et se répandre partout", raconte-t-elle.

D'où l'importance de mener ce genre d'études en conditions réelles, et pas seulement en laboratoire, afin d'expérimenter la viabilité de cette approche naturelle.

"Une fois que nous aurons davantage de tests de ces méthodes sur le terrain, les gens se sentiront plus confiants", estime la chercheuse.

Recettes

Maakouda au thon



Ingrédients

3 grosses pommes de terre
1 petite boîte de thon à l'eau
1 oeuf
1 c-à-s de persil ciselé
Une pincée de cannelle
Sel, poivre au goût
1 ou 2 gousses d'ail
Panure :
Chapelure
1 oeuf

Préparation :

Pour la préparation de la purée de pommes de terre, faire bouillir les pommes de terre, les égoutter et les réduire en purée.

Ajouter le thon égoutté à la préparation de purée de pommes de terre, l'oeuf, l'ail écrasé, le persil, la cannelle, sel et poivre.

Façonner les galettes et les aplatir légèrement, les plonger dans l'oeuf battu et les enrober de chapelure.

Chauffer l'huile de friture (une huile inutilisée et propre) et plonger les galettes de pomme de terre. laisser dorer et les retourner de l'autre côté.

Déposer sur du sopalin.

En Inde, la préservation des tigres est bénéfique au climat

Parce qu'ils limitent la déforestation, les programmes de protection des tigres en Inde favorisent le stockage naturel du carbone, indispensable dans la lutte contre le réchauffement climatique, selon une étude parue jeudi.

Les trois quarts des populations de tigres sauvages, une espèce menacée à travers le monde, vivent en Inde. La destruction de leur habitat naturel, due au développement urbain et à la déforestation, y a décimé les populations: environ 40.000 "Panthera tigris" (dont les tigres du Bengale) arpenaient les forêts du pays au moment de son indépendance en 1947, pour tomber à 1.500 en 2006, avant de remonter à plus de 3.000 individus en 2023, selon le dernier recensement officiel.

Pour enrayer la chute, l'autorité chargée de la conservation des tigres en Inde (NTCA) a désigné 52 réserves naturelles. Ces sites à protection renforcée sont tenus de réglementer l'exploitation forestière, réduire la déforestation et développer des moyens de subsistance alternatifs pour les - nombreuses - communautés vivant à proximité de ces carnivores sauvages.

Les plus grands des félins ont un atout de poids, celui de figurer parmi

les "espèces parapluie", celles dont l'espace vital est très vaste. "En les protégeant, on protège en même temps les forêts et l'extrême diversité de faune sauvage qu'elles abritent", dit à l'AFP Aakash Lamba, chercheur à l'université de Singapour, principal auteur de l'étude publiée dans Nature Ecology and Evolution.

Or l'écosystème forestier est l'un des principaux puits de carbone naturel de la planète car il séquestre le CO2 dans les arbres et le sol. Sa préservation est donc un outil crucial pour lutter contre le réchauffement climatique alors que le géant sud-asiatique, troisième émetteur mondial de gaz à effet de serre, s'est engagé à baisser ses émissions carbone.

Les tigres.

Pour Aakash Lamba, qui a grandi en Inde, la résolution de la crise climatique et de la crise de la biodiversité ne sont pas des questions distinctes. Il a donc voulu recueillir des "preuves tangibles" d'un lien entre protection de la faune et émissions de carbone.

Lui et ses équipes des universités de Singapour et de Princeton (Etats-Unis) ont fait appel à la méthode dite à "contrôle synthétique", utilisée en statistiques pour mesurer l'impact des politiques publiques en comparant les taux de déforestation dans les réserves spécifiquement dédiées aux tigres, à des zones abritant aussi des félins, mais moins strictement protégées.

